

ECOLE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE

10 GALERIE DES PALADINS

Tél:76/23/31/72

H O S T U N

Jean-Pierre VASSAL
memoire de III^{ème} cycle
février 85

Projet d'espaces publics
et de logements

ECOLE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE

Laboratoire Espace rural et Montagne

Jean-François LYON-CAEN et Guy SCHNEEGANS

Architectes enseignants

COMPOSITION DU JURY :

- Directeur d'études :
 - Monsieur Jean-François LYON-CAEN
Architecte D.P.L.G.
Enseignant à l'Ecole
d'Architecture de GRENOBLE

- 2ème Enseignant de l'Ecole :
 - Monsieur Yves ARNOD
Architecte E.N.S.A.I.S.
Enseignant à l'Ecole
d'Architecture de GRENOBLE

- 1er Enseignant extérieur :
 - Monsieur Pierre PREAU
Agrégé de Géographie
Maître assistant à l'Institut
d'Etudes Politiques de GRENOBLE

- 2ème Enseignant extérieur :
 - Monsieur Norbert CHAUTARD
Architecte D.P.L.G.
Enseignant à l'Ecole
d'Architecture N° 6 PARIS

- Personnalité :
 - Monsieur Jean-Luc VERNIER
Architecte D.P.L.G.
Chargé de travaux au G.E.P.
D.D.E. de VALENCE

NOTE DE PRESENTATION

L'établissement du P.O.S. sur la commune d'HOSTUN dans un délai d'un an environ a été un des principal facteur ayant suscité le présent mémoire.

Après une analyse iconographique des espaces, du public au privé, de la rue à l'appartement ; des techniques, du simple au complexe sur le village existant, l'implantation de logements en relation avec celui-ci essayent d'être une réponse dans la ligne de convergences des différents intervenants prenant *par* à l'établissement de ce document

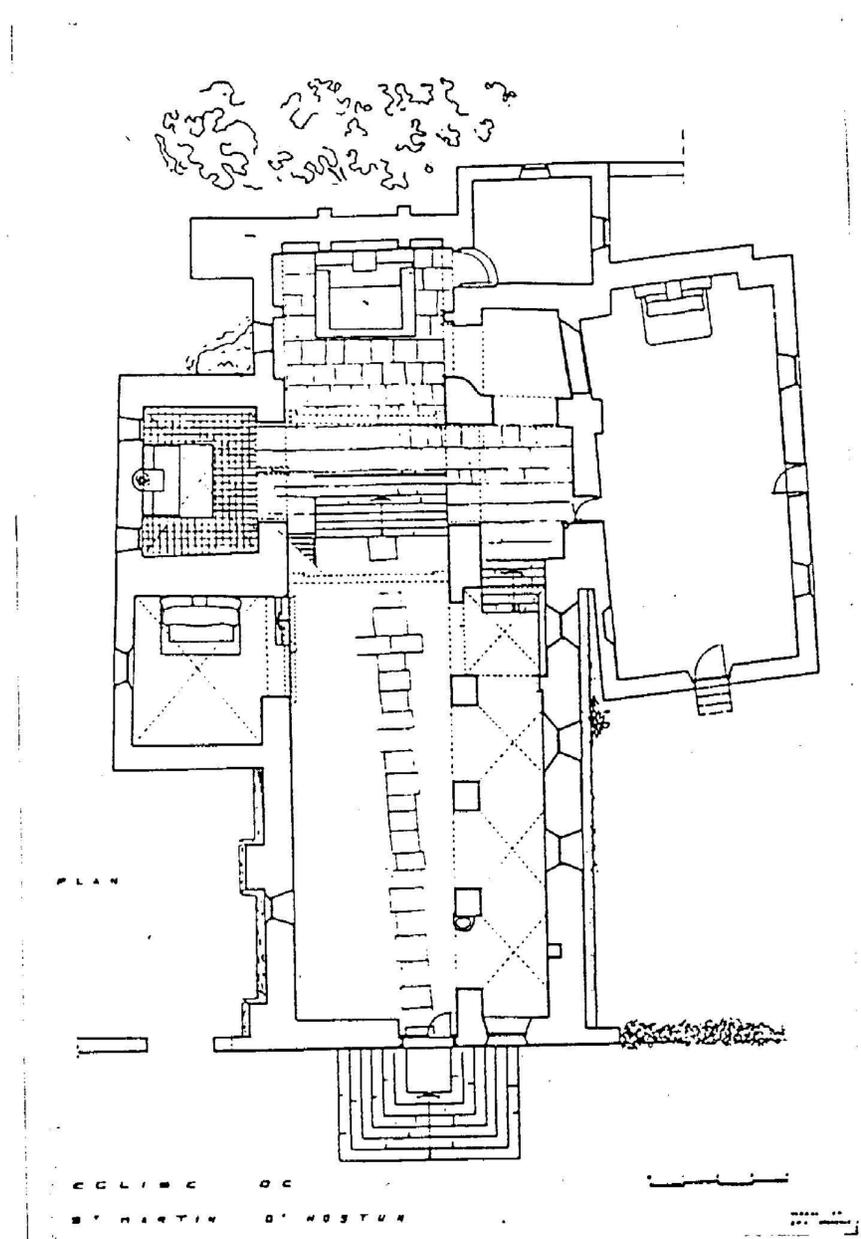
S O M M A I R E

	Page
<u>INTRODUCTION</u>	13
<u>PREMIERE PARTIE</u>	14
A - CONSTRUCTION DU VILLAGE DE ST MAURICE	15
. ACCES - - - - -	16
. IMPLANTATION - - - - -	17
. AXONOMETRIE D'ENSEMBLE - - - - -	20
. LINEAIRES DE FACADES - - - - -	25
B - ANALYSE DE TROIS MAISONS	27
. MAI	
. MAISON BOURGEOISE 1 - - - - -	30
. MAISON BOURGEOISE 2 - - - - -	34
. MAISON RURALE - - - - -	38

<u>DEUXIEME PARTIE</u>	43
PROJET	43
. ESPACES PUBLICS - - - - -	45
. ESPACES PRIVES - - - - -	46
. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION - - - - -	46
. AXONOMETRIE - - - - -	47
<u>TROISIEME PARTIE</u>	
ANNEXES	49
. SITUATION GEOGRAPHIQUE - - - - -	51
. SUPPORT PHYSIQUE ET PAYSAGE - - - - -	52
. IPLANTATION HUMAINE - - - - -	53
. CHATEAU ET EGLISE - - - - -	54
. HABITAT - - - - -	55
. LE BAIL DE 1723 - - - - -	59
. 1789 - - - - -	60
. PREMIER RELEVÉ CADASTRAL 1804 - - - - -	60

PREMIERE PARTIE

ANALYSE



EGLISE DE S^t-MARTIN D'HOSTUN

Le bâtiment est aujourd'hui inscrit. Il est l'objet d'un périmètre de protection sous le contrôle des Bâtiments de France.

INTRODUCTION

Si l'étincelle qui a déclenché la construction de tout un village en 1845 reste un problème de service culturel, les orientations prises pour l'organisation de cet ensemble reposent sur des principes d'urbanisme, de construction et d'architecture, reflets de la juxtaposition de deux milieux très différents (voir annexes) ; .

Sous la pression économique et démographique du milieu rural du 19ème siècle, l'église est devenue beaucoup trop petite pour une population de mille habitants.

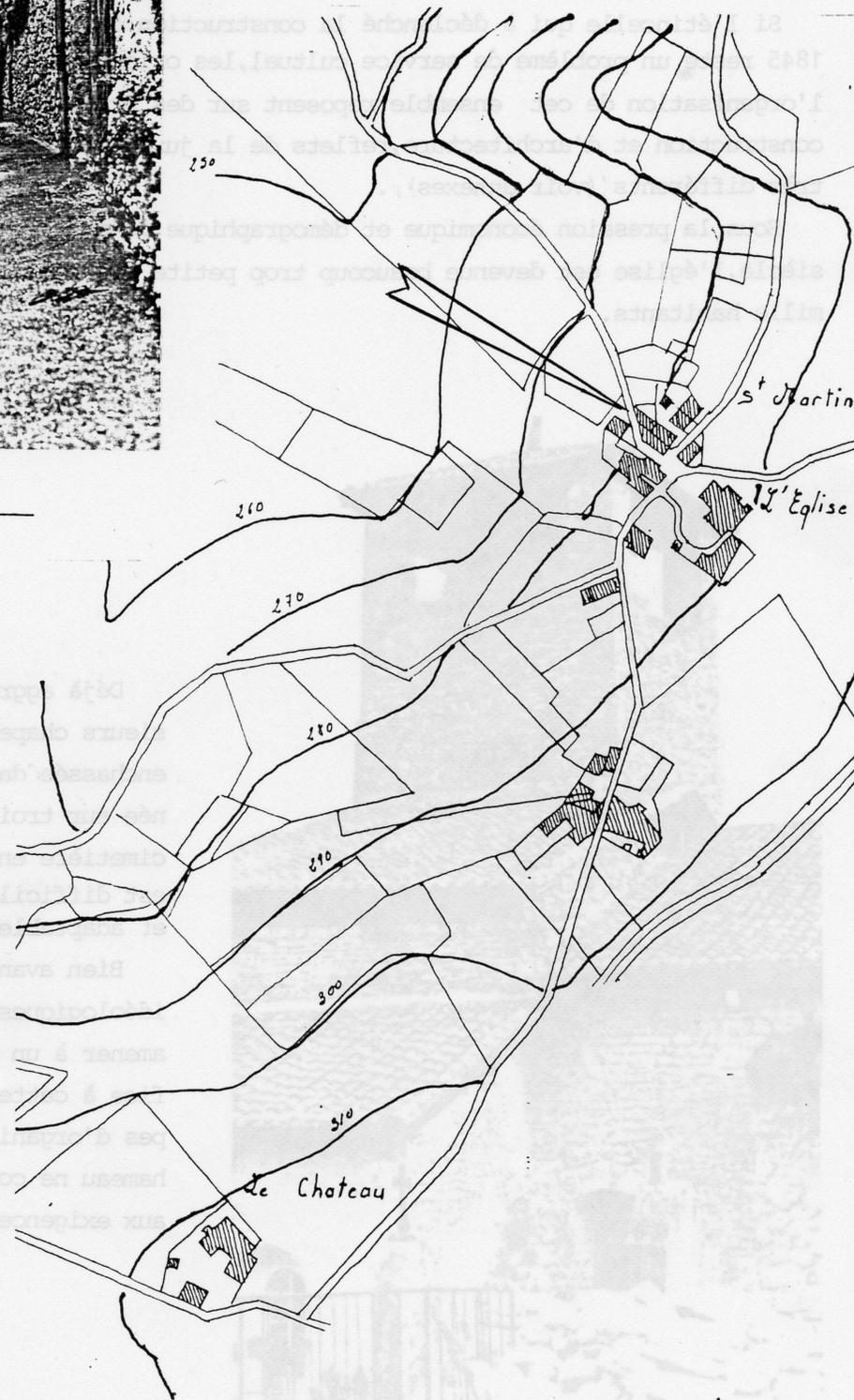


Déjà agrandie de plusieurs chapelles, fortement encastrée dans la pente, encerclée sur trois côtés par le cimetière en 1840, l'église est difficilement remaniable et adaptable.

Bien avant des positions idéologiques outrées qui vont amener à un abandon de l'édifice à cette date, les principes d'organisation du vieux hameau ne correspondent plus aux exigences du 19ème siècle.

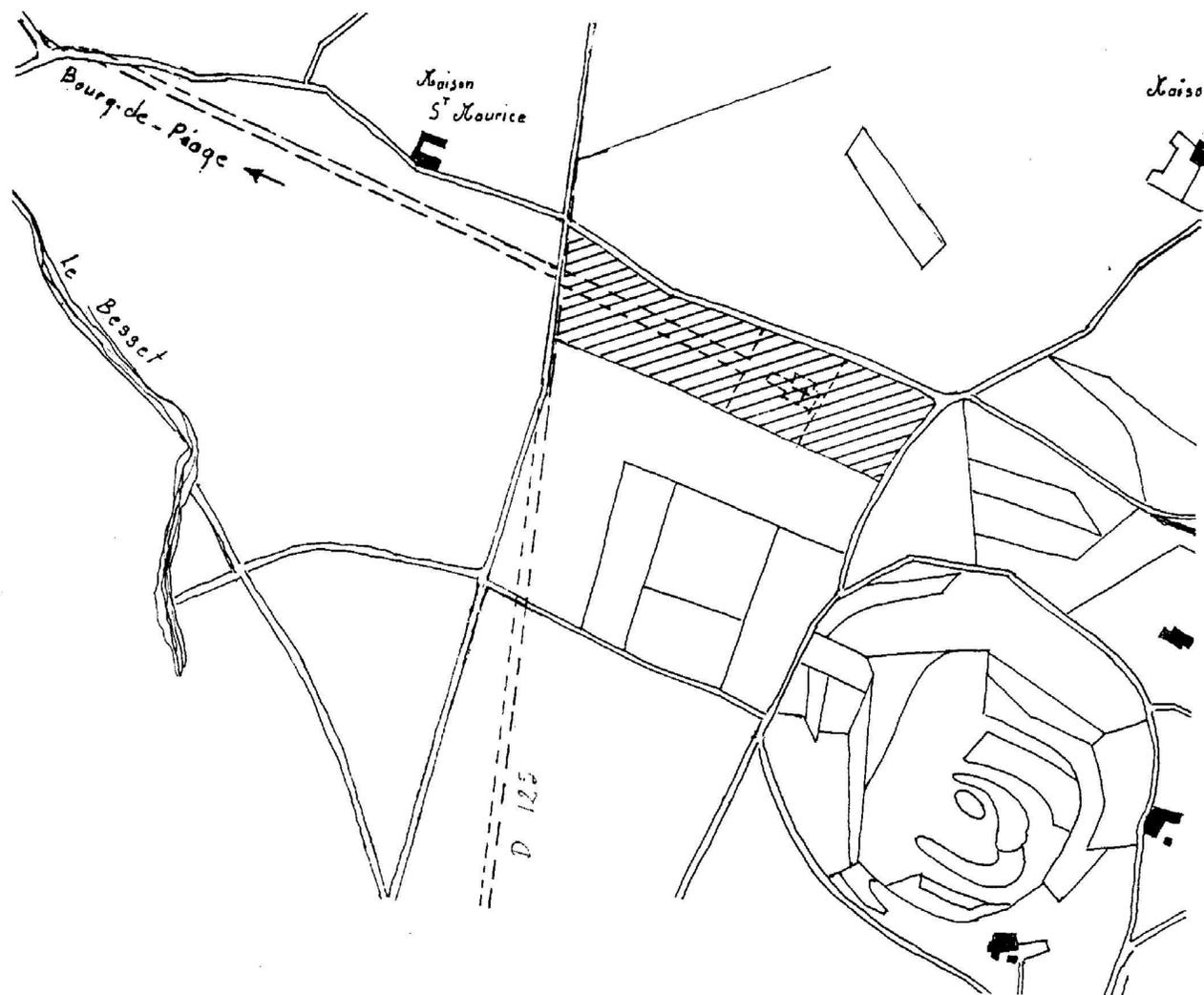


Les conceptions d'implantation du vieux hameau; position élevée et abritée entre deux épaulements collinaires rendent l'accès à l'église difficile



D'un tracé beaucoup trop raide, il est d'autre part impossible à élargir sans la démolition de bâtiments. La remise en cause de ces principes d'organisation conduit à la création d'un nouveau village sur la zone de plaine.

A - CONSTRUCTION DU VILLAGE DE ST. MAURICE



Extrait du cadastre de 1804

La limite entre le grand parcellaire et le petit parcellaire au pied des collines permet la création de ce nouveau village; opération d'ensemble sur 21 000 m² environ, réalisée à 700 ou 800 m dessous le vieux village.

Accès au nouveau village

On élargit le tracé desservant la parcelle au nord.

Vers Bourg-de-Péage, on redresse l'ancien tracé sur 360m environ pour mettre en valeur la perspective de la rue principale projetée.

Les années 1880 verront l'achèvement de la D.125, venant ainsi compléter ces accès.



L'AVENUE

VERS

1900

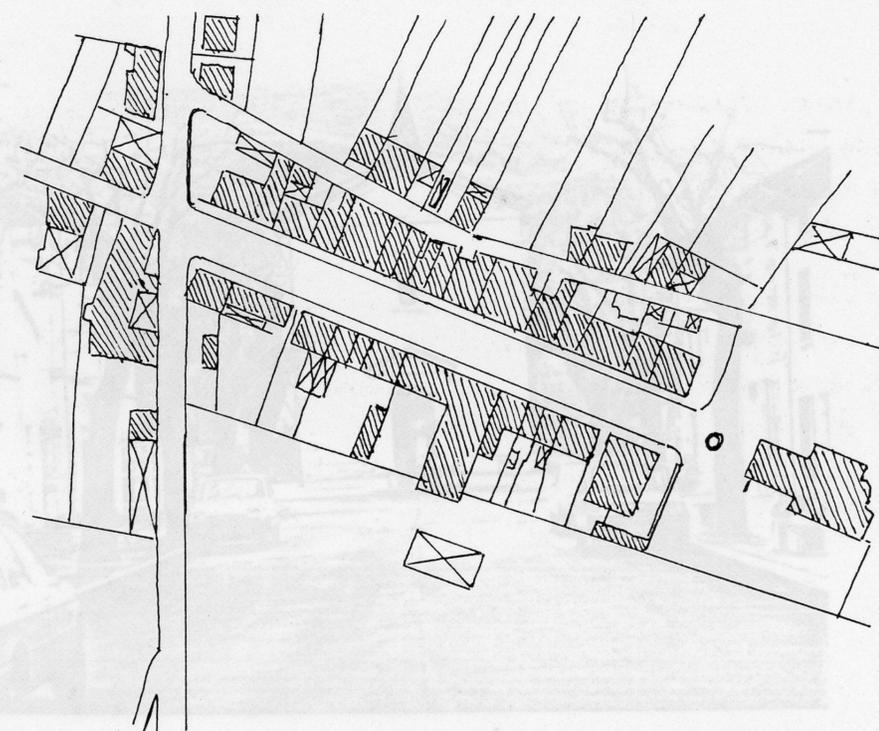
Implantation du nouveau village

Depuis la D.125, on trace une rue aux dimensions assez imposantes: 12 m de large par 170 m de long. Elle est bordée de trottoirs de 3.00 m de large à l'aplomb desquels vont venir s'aligner les maisons. Ces différents éléments rappellent ceux employés à la même époque dans l'aménagement des boulevards urbains.

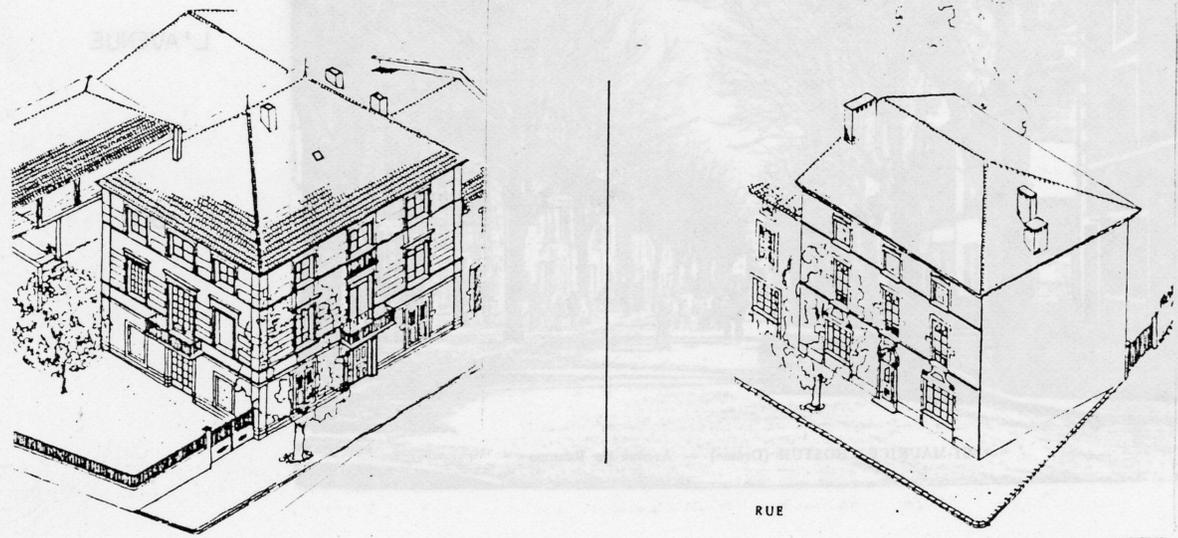
Du côté de la D.125, l'entrée est marquée par l'implantation de deux

PLAN

MASSE



immeubles à caractère plus bourgeois.

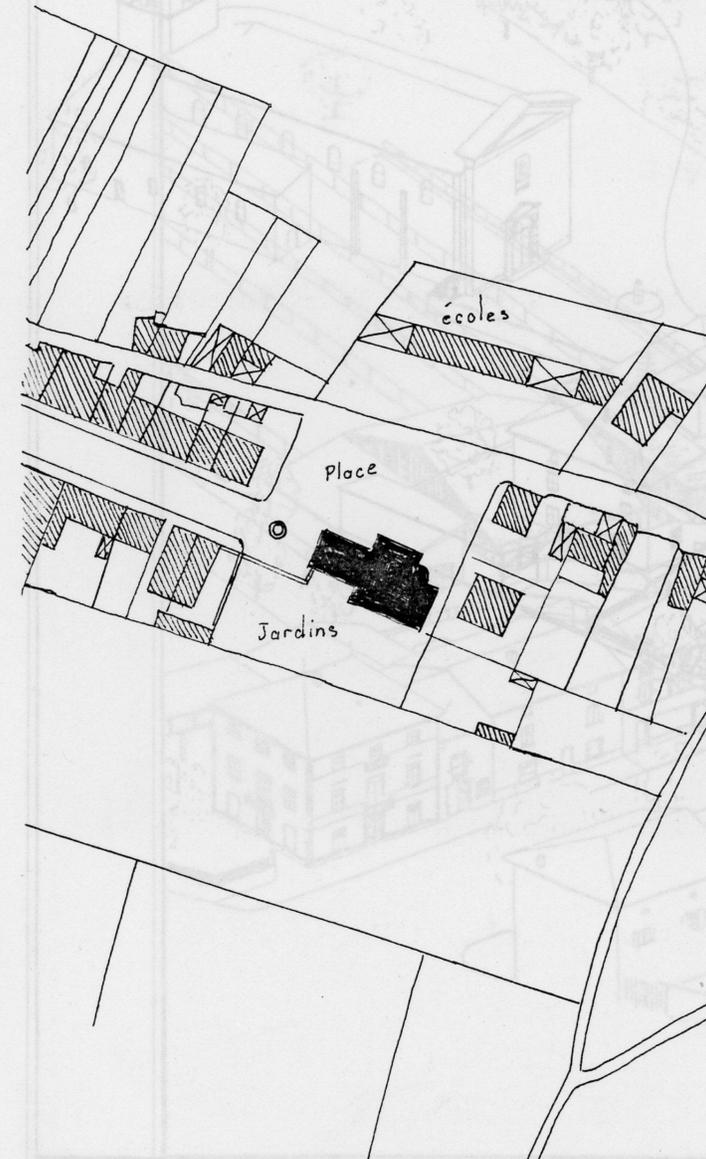
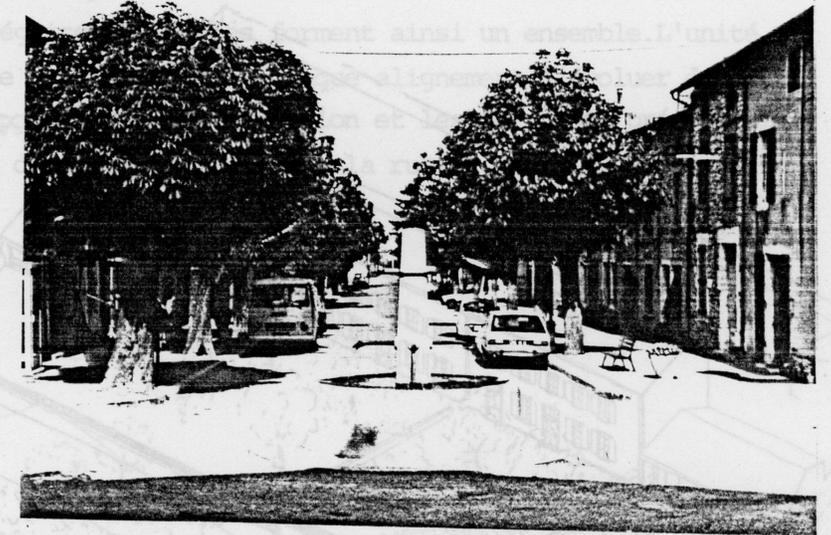


VILLAGE : entrée Cuest

A l'est, la façade principale de l'église tournée vers le couchant ferme la perspective dans l'axe de la rue.



Une quinzaine de mètres devant l'église et toujours dans l'axe de la rue, une fontaine marque l'espace entre le parvis de l'église et la rue



De part et d'autre de l'église, un espace est réservé: d'un côté pour la place publique, de l'autre pour les jardins du presbytère.

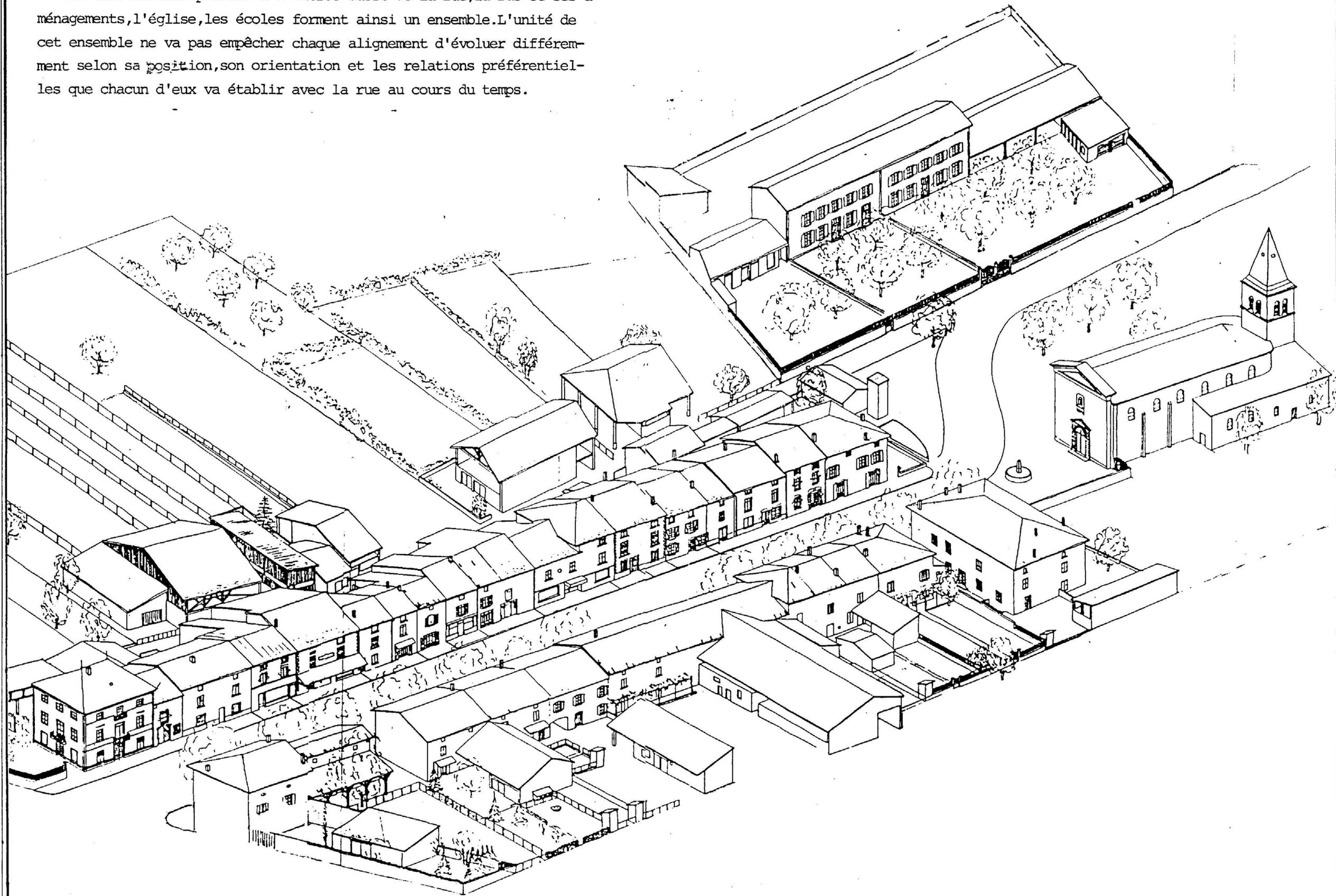
Avant 1900, date de construction de l'école actuelle, l'enseignement est dispensé par une école privée, le bâtiment situé derrière l'église, et par une école laïque dans la première maison de l'alignement au sud de la rue principale.

VILLAGE

AXONOMETRIE

D'ENSEMBLE

Les deux maisons placées à l'entrée Ouest de la rue, la rue et ses aménagements, l'église, les écoles forment ainsi un ensemble. L'unité de cet ensemble ne va pas empêcher chaque alignement d'évoluer différemment selon sa position, son orientation et les relations préférentielles que chacun d'eux va établir avec la rue au cours du temps.



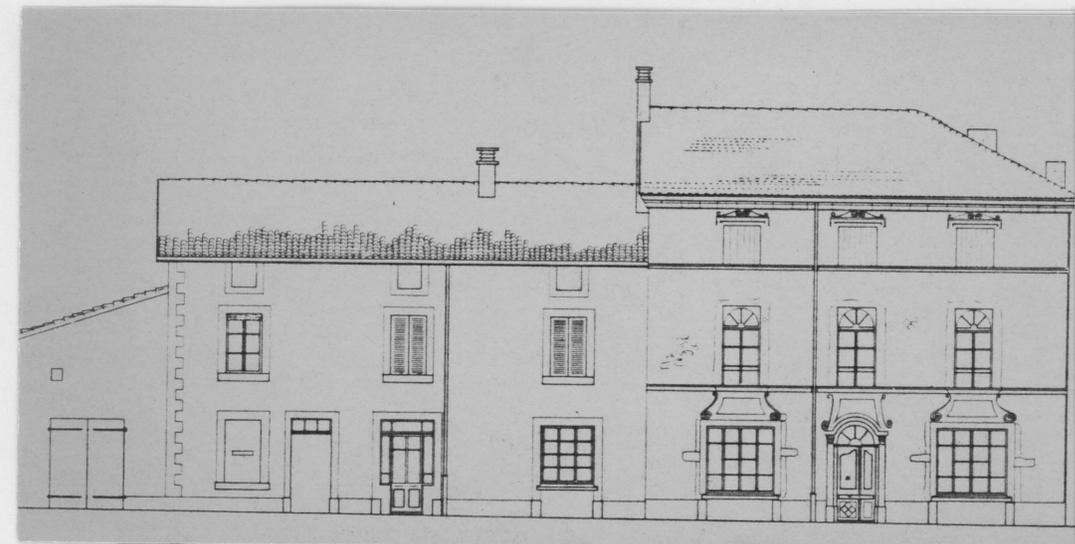
L'îlot de constructions situé en l'ancien tracé et la rue principale est composé de parcelles de petites dimensions. Sa position (exposition Sud) sur la rue principale n'est certainement pas sans relation avec le caractère commercial que ces constructions vont garder jusqu'à nos jours. A la construction du village, on y voit l'installation de nombreux commerçants et artisans. Les divisions successoriales jusqu'en 1914 entraînent une division de chaque propriété.

D'autre part, l'accès arrière par l'ancien chemin autorise à combler tous les passages transversaux qui pouvaient exister à la construction du village. On a ainsi une construction



dense et en bande ininterrompue. Les extensions rendues nécessaires de 1850 à 1914 traversent l'ancien chemin. Chacun voulant avoir son jardin et ses dépendances en face de l'habitation, le parcellaire étroit sur la rue principale a engendré le même parcellaire étroit de l'autre côté de l'ancien tracé. Il en résulte des parcelles en lanière de 6 m de large sur 80 m de long.

Sur l'îlot au Sud de la rue principale, l'organisation des parcelles diffère. D'origine plus importante, leur développement sur la rue est aussi plus long. Cette dimension va permettre la construction de dépendances fermant sur 3 côtés un espace aménagé en cour et jardin exposés au Sud. L'absence de chemin au Sud a obligé à laisser un passage entre les constructions. Ils sont fermés sur la rue par des portaux ou des portes cochères utilisés autrefois par des attelages pour accéder aux dépendances. Ces différents éléments forment ainsi un îlot de constructions discontinues.



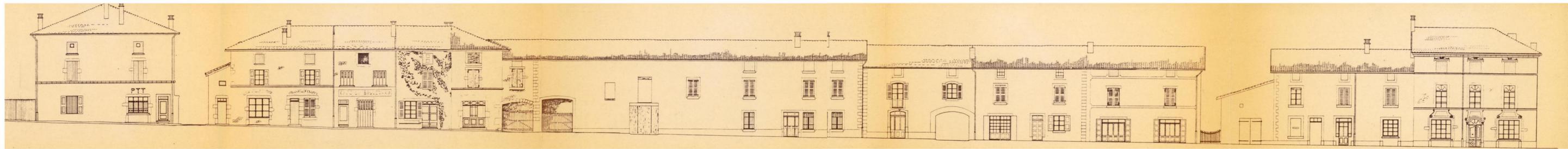
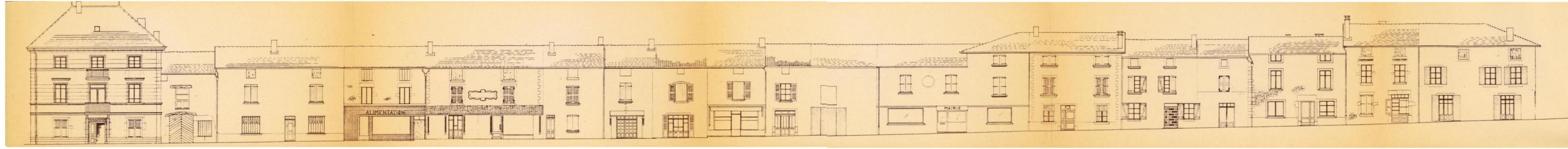
Le caractère rural, commercial et artisanal donne alors la dimension des éléments de façades. En 1914, le village ne compte pas moins d'une trentaine de commerces ou boutiques d'artisans répartis entre l'alimentation, l'habillement, le bâtiment et l'outillage agricole. La prédominance de portes-fenêtre à 3 ou 4 vantaux reste le témoin de ces années. Dans l'îlot Sud, on note la séquence unité de construction, portes cochères.

Une diversité de matériaux utilisés en façade rompt la rigidité du plan d'urbanisme: encadrements peints; en briques rouges ou en pierre calcaire blanche ou grise; en marne; en tuf. Éléments de maçonnerie en relief ou simulé, pierres brutes ou taillées, pisé. Enseignes peintes sur les murs

LINEAIRE

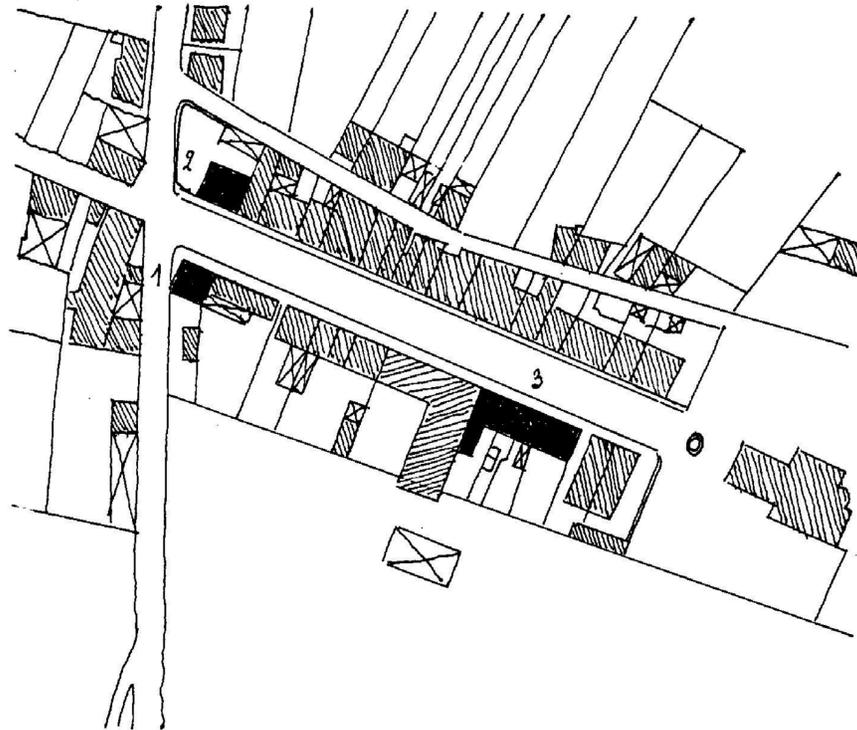
DE

FACADES

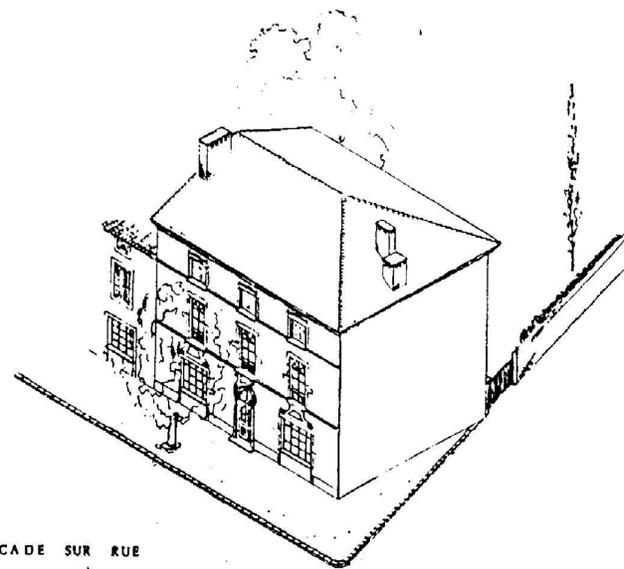


B - ANALYSE DE TROIS MAISONS

L'analyse de trois maisons tente de présenter ces différentes architectures dans leurs organisations internes comme dans leurs techniques de constructions. Ce sont d'abord les deux villas à caractère bourgeois à l'entrée de la rue



PLAN MASSE

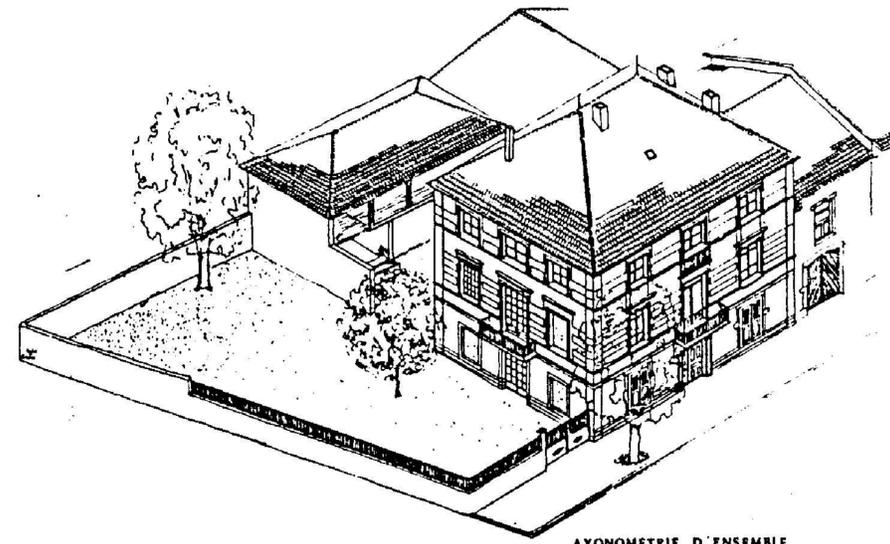


FACADE SUR RUE

habitations de l'îlot Sud par sa position par rapport à la rue et à tous les caractères de la maison bourgeoise.

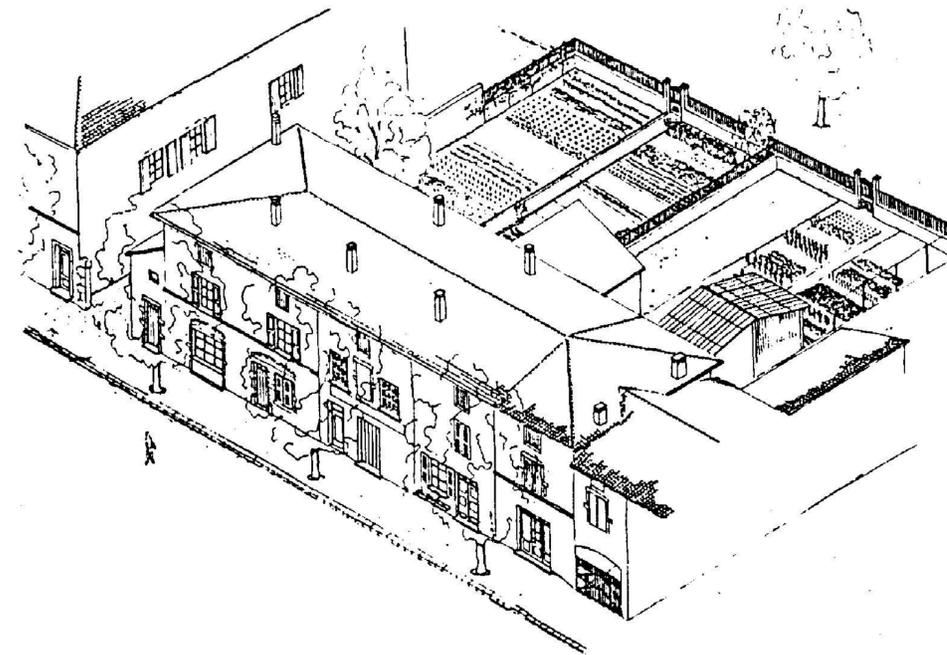
- MAISON BOURGEOISE -

MAISON BOURGEOISE « LE CHATEAU »



AXONOMETRIE D'ENSEMBLE

MAISON BOURGEOISE



AXONOMETRIE D'ENSEMBLE

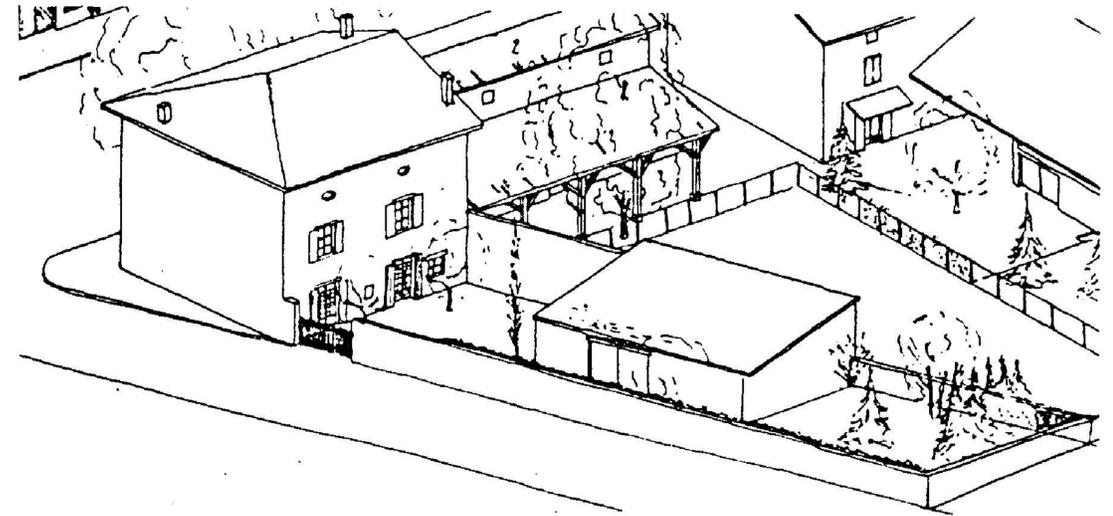
MAISON

RURALE

La dernière maison s'inscrit dans l'îlot Sud. Les éléments d'architecture et les techniques de constructions diffèrent des deux premières villas.

La deuxième maison s'apparente par sa position et l'agencement de ses dépendances aux habitations de l'îlot Nord. Elle témoigne des mêmes caractères que la première maison.

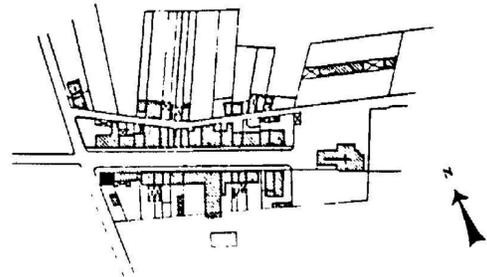
Sa position sur la rue comme son architecture témoigne de la position sociale du propriétaire qui l'a fait construire. La porte principale, ses éléments d'architecture comme ceux des ouvertures du rez-de-chaussée et des combles s'apparentent à un style XVIIIème siècle. Les impostes en demi-cercle et les fenêtres de l'étage apportent des connotations religieuses. Enfin, un bandeau de tuf marque les niveaux. Tous ces détails témoignent d'un soin particulier apporté à la façade sur la rue.



Les systèmes constructifs élémentaires (murs et toiture) associent des systèmes simples et peu onéreux à d'autres plus complexes.

Si la façade sur la rue est en pierres, la façade arrière est construite en pisé avec des linteaux en bois sur certaines reprises. La toiture présente un noeud de charpente assez complexe pour la jonction des trois versants. On remarque des pièces de bois incurvées aux deux angles d'arêtier. Elles servent certainement de lien entre les murs, répartissent les charges et diminuent la portée de l'arêtier.

Les utilisations successives du bâtiment en villa, forge, magasin de charbon, restaurant semblent expliquer ces reprises. La maison sert actuellement de logement. Son appartenance à l'îlot Sud a orienté les espaces de vie du côté jardin. On y trouve ainsi la cuisine et l'espace repas en relation directe avec le jardin. Des murs de clôture et une dépendance perpendiculaires à la rue principale accentuent l'aspect privé par rapport à la façade sur la rue.

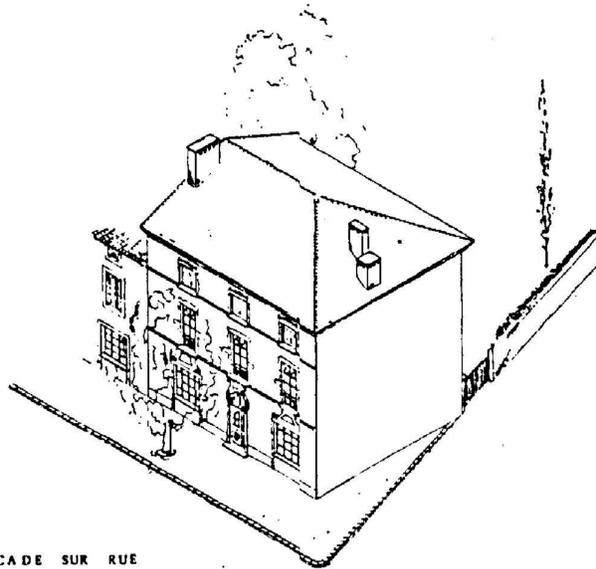


PLAN DE SITUATION

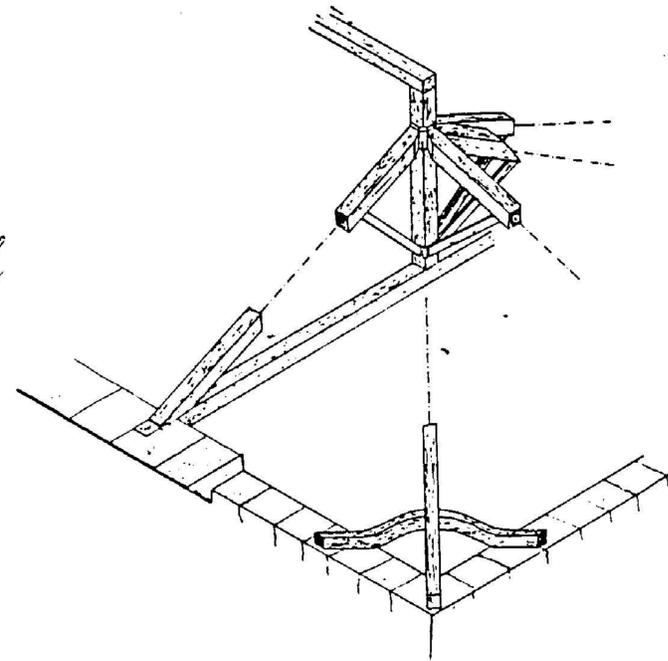
HOSTUN

(SAINT MAURICE) DROME

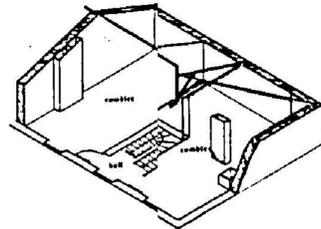
MAISON BOURGEOISE



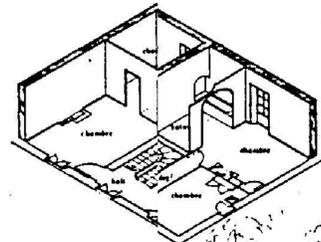
FACADE SUR RUE



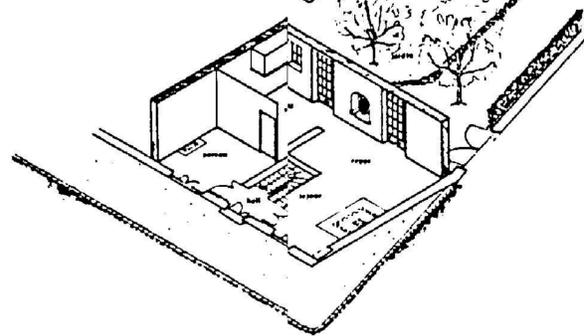
DETAIL DE CHARPENTE



COMBLES

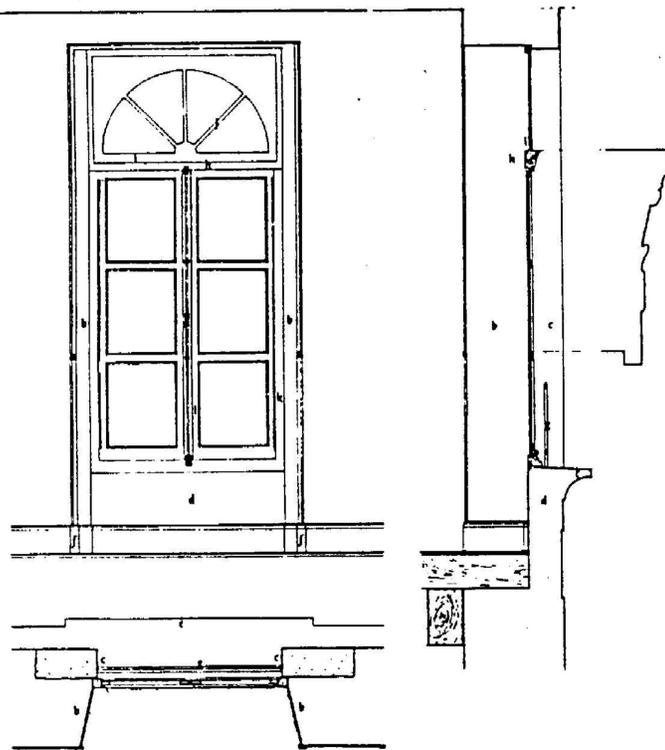


ETAGE

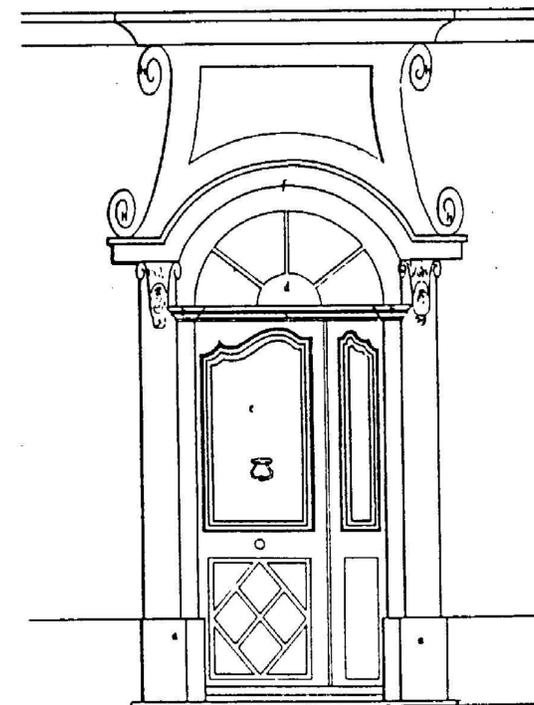


REZ DE CHAUSSEE

- a CHAMBRASSE
- b TABLEAU D'EMBRASURE INTERIEUR
- c ALÈGE
- d APPUI SAILLANT
- e PUNTE DE CHAMBRASSE
- f BALCONNET
- g TRAVÉE DORMANTE
- h CHASSIS FIXE DE TYPHON
- i PETIT BOIS
- l DORMANT
- t VANTAIL



UNE FENÊTRE SUR LA RUE



LA PORTE SUR LA RUE

- a PIED DROIT
- b IMPORTE
- c TRAVÉE D'IMPORTE
- d CHASSIS FIXE DE TYPHON
- e VANTAIL
- f VOUSURE
- g MODILLON
- h VOLUTE

Maison bourgeoise

Située en vis à vis de la première maison, elle bénéficie de la même implantation à l'entrée de la rue. Au Nord, la largeur de la parcelle a permis la construction d'une dépendance sur l'alignement de l'ancien chemin, reprenant ainsi un système d'organisation propre aux parcelles les plus larges de l'îlot Nord. On y accède par des portes cochères depuis l'ancien tracé. Cette différence d'implantation en regard de l'îlot Sud a pour effet de protéger l'arrière cour du vent du Nord. La confection des portes cochères en panneaux pleins va dans le même sens.

Sa position au début de l'îlot a permis de dégager un petit parc au couchant, en relation avec un salon de réception, aujourd'hui divisé en deux pièces. La partie gauche du rez-de-chaussée est occupée par un logement. L'escalier, central comme dans la première maison, est ici repoussé sur la façade Nord. Il dessert actuellement des chambres et un autre logement de deux pièces au premier étage, un appartement au deuxième étage. L'élément de rampe entre les deux volées, en bois, est un motif que l'on retrouve sur la première maison et que l'on va retrouver, sous des profils différents, dans la maison rurale.

La facture des systèmes constructifs élémentaires concerne l'ensemble du bâtiment. Ainsi, les murs associent un lit de pierres de taille à un lit de pierres brutes. Un bandeau marque les niveaux, il est doublé à la hauteur des appuis de fenêtres. La toiture couverte à l'origine en tuiles écailles, est supportée par un système de charpente complexe.

Utilisée à seule fin de logement, la maison semble ainsi avoir subi moins de dégradations, même si les pièces ont changé d'affectation.

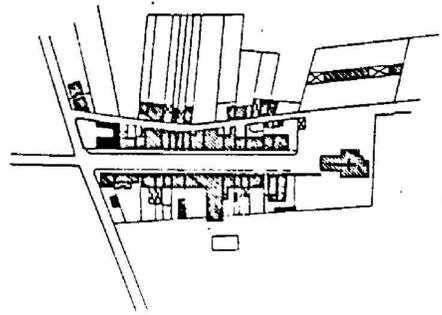
HOSTUN

(SAINT-MAURICE)

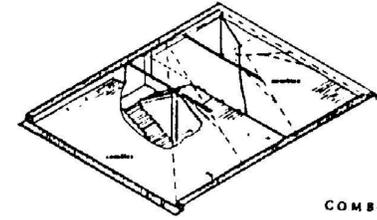
DROME

MAISON BOURGEOISE

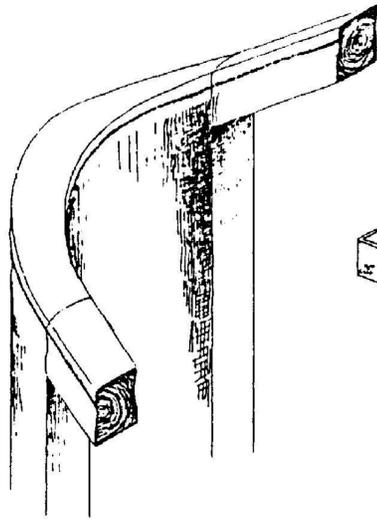
« LE CHATEAU »



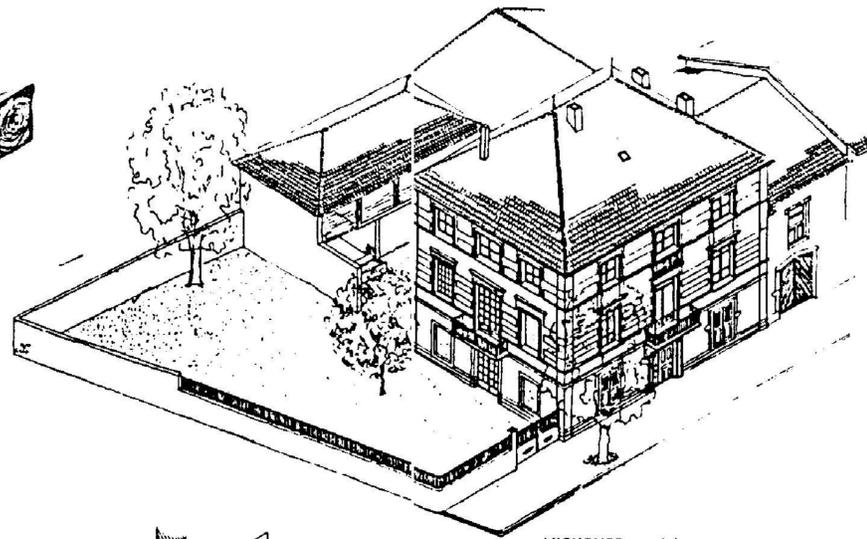
PLAN DE SITUATION



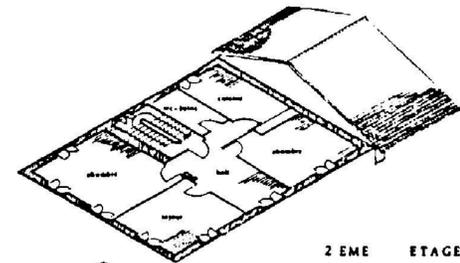
COMBLE



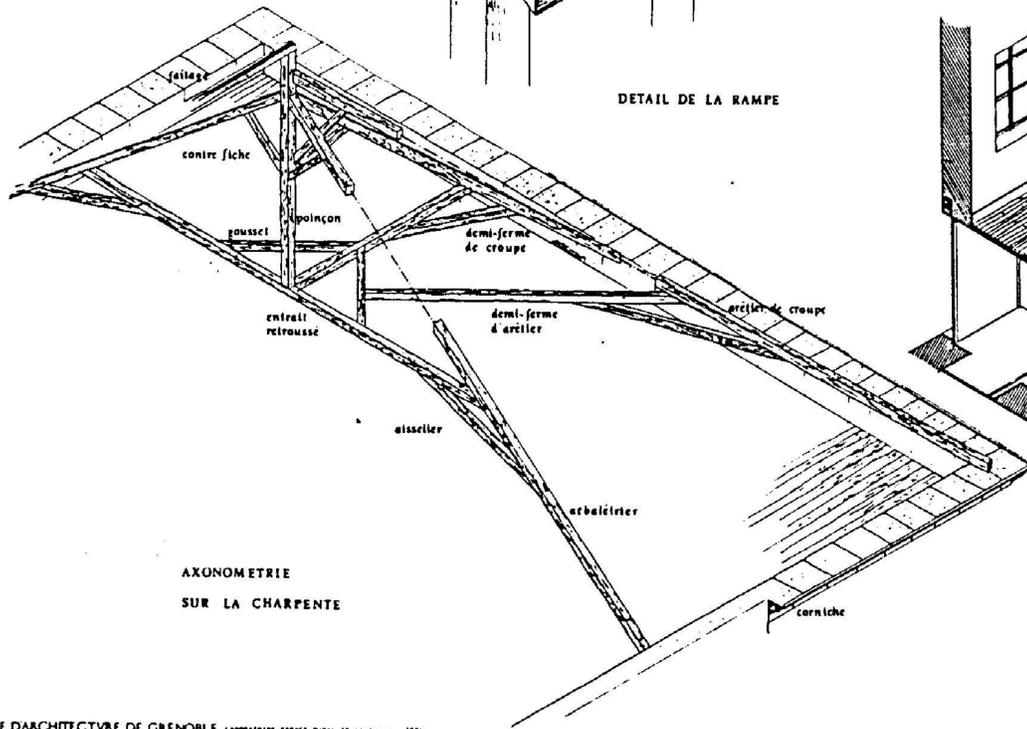
DETAIL DE LA RAMPE



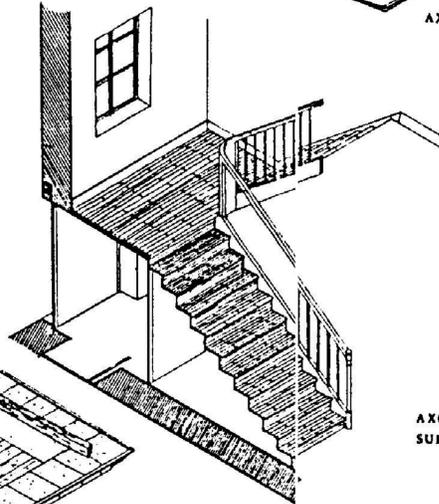
AXONOMETRIE D'ENSEMBLE



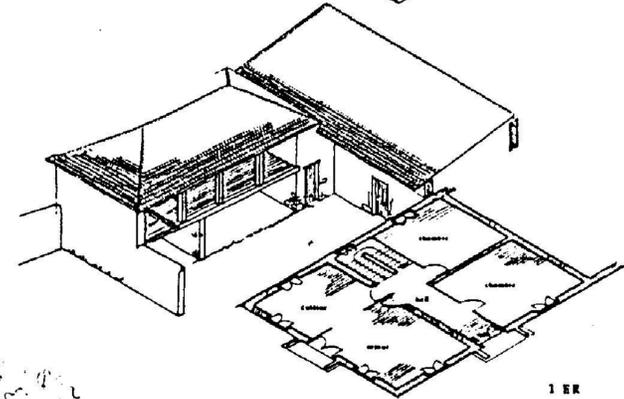
2EME ETAGE



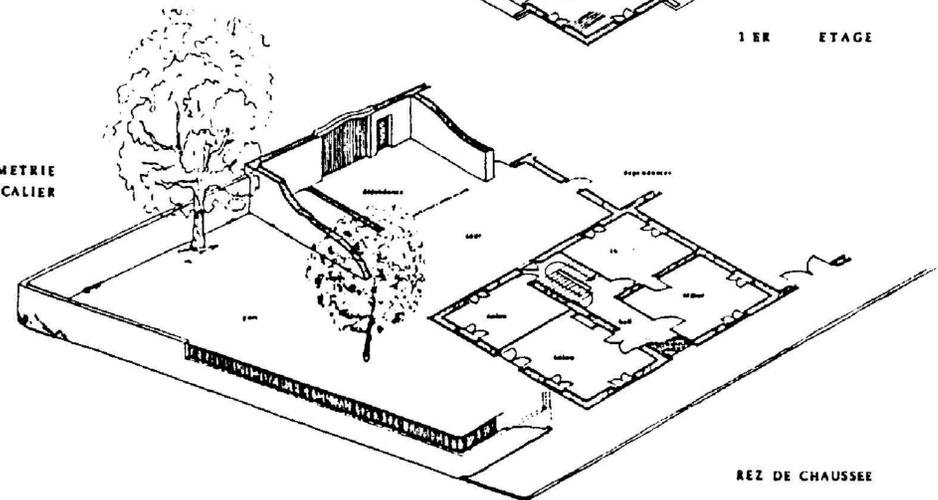
AXONOMETRIE SUR LA CHARPENTE



AXONOMETRIE SUR ESCALIER



1ER ETAGE

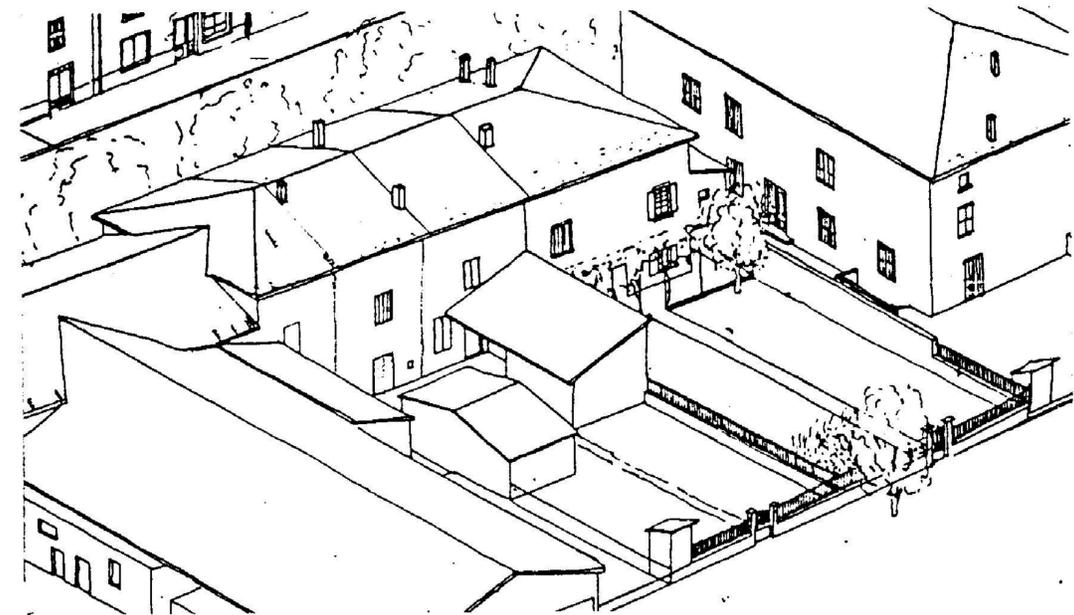


REZ DE CHAUSSEE

ECOLE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE, LABORATOIRE D'ARCHITECTURE - 1964 -
JEAN-PIERRE MARTEL, ETUDIANT - JEAN-FRANÇOIS LYON-CHEN ET GUY SCHNEIDER, ARCHITECTES COORDONNATEURS

Maison rurale

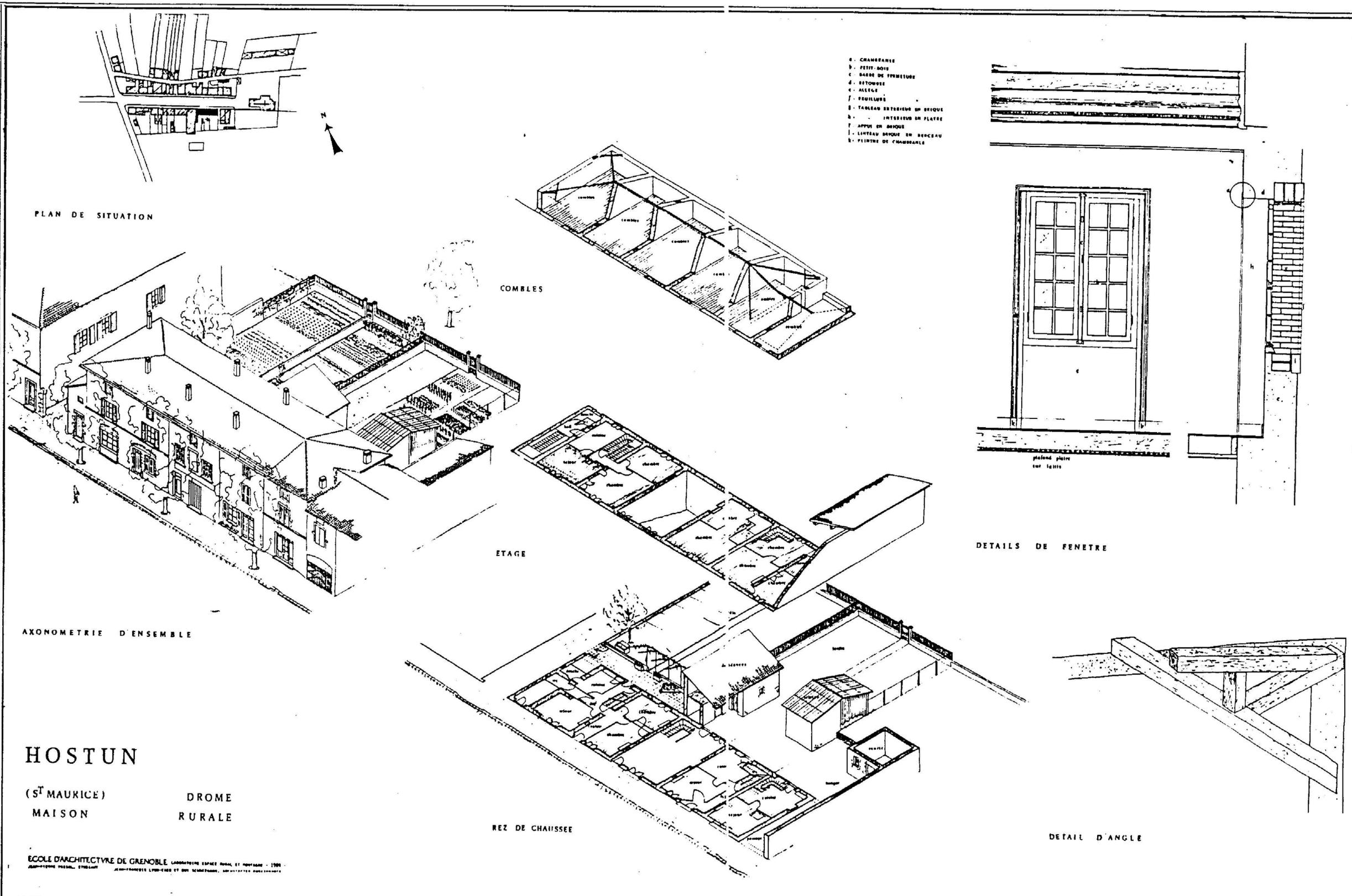
C'est la maison sur l'îlot Sud qui a subi le morcellement le plus important au gré des divisions successoriales et des ventes. Cependant, des détails d'architecture comme la toiture, le bandeau du premier étage, la séquence des ouvertures d'origine de ce niveau donnent au bâtiment un caractère de petit immeuble. Au rez-de-chaussée, il se divise en quatre appartements prolongés au Sud par une parcelle de terrain utilisée en jardin potager.



Avec les divisions successives, la partie gauche a vu l'implantation de dépendances ne correspondant plus à la trame du lot initial. Elle se répartit ainsi en trois appartements agencés verticalement. L'accès sur la rue dessert les trois lots.

La partie droite fonctionne en deux appartements locatifs agencés par niveaux. L'appartement du rez-de-chaussée utilise actuellement toute la parcelle de jardin. On y accède directement depuis la rue par le passage à droite et une porte cochère.

Les systèmes constructifs élémentaires sont simples. On trouve une trame de murs pignons sur lesquels sont posées les pannes. Les croupes sont réalisées par simples traits pendants d'arêtier. La portée en est diminuée par un assemblage cloué reposant aux quatre coins du bâtiment. Ces assemblages ont pour avantage de répartir la charge et de servir de lien entre les murs en pisé sur la façade Sud. Le mur de la façade principale, donnant sur la rue, est en pierre.



HOSTUN

(S^T MAURICE)
MAISON

DROME
RURALE

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE LABORATOIRE ESPACE RURAL ET RURALISME - 1990
ARCHITECTES: PASCAL STREIBER, ARCHITECTES ASSOCIÉS: LUDOVIC ET GUY SCHNEIDER, ARCHITECTES COLLABORATEURS

Si la partie droite de la construction a souffert d'un morcelage trop important pour une privatisation des lieux, on retrouve ce caractère à gauche. Habitations, dépendances et mur de clôture ferment le jardin sur la moitié de son périmètre. On a ainsi des espaces de vie très privatisés et orientés au Sud comme la plupart des habitations de cet îlot.

L'agencement d'un espace intermédiaire entre l'appartement de gauche a été l'objet d'un soin particulier: trottoir en chape de ciment lissée et bouchardée dans la trame d'ouverture sur le passage, bordure entre celui-ci et le jardin, une tonnelle pour apporter de l'ombre, un petit bassin.

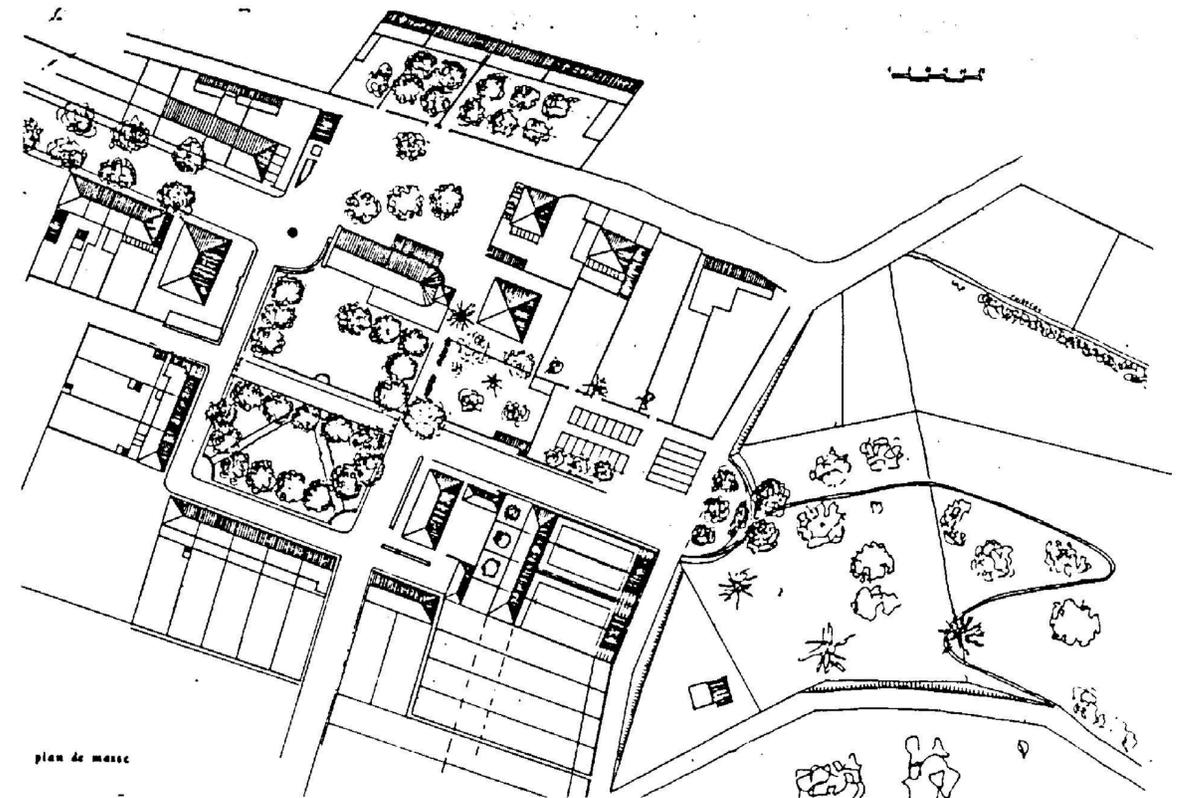
DEUXIEME PARTIE

PROJET

ESPACES PUBLICS

Si la rue créée en 1850 garde des dimensions avantageuses, la place au Nord de l'église ne fonctionne pas comme place de village. Avec le développement de la voiture, la route allant aux vieux village la coupe en deux sur sa diagonale, ne laissant ainsi que deux espaces résiduels: un contre le mur Nord de l'église, donc mal exposé, l'autre utilisé comme parking pour les écoles.

Le projet intègre alors le terrain communal au Sud de l'église. Il est doublé en surfaces d'une part pour s'accorder avec les dimensions de la rue existante, d'autre part pour devenir le point fort du village et le lieu de transition entre l'existant et le projet. Reprenant le principe des passages transversaux de l'îlot Sud, les nouvelles constructions laisse une trouée entre elles et l'existant pour déterminer une allée piétonne sur la place. Cette allée apporte une modénature plus fine à l'espace de la place. C'est d'abord un aménagement par niveau de terrain. D'autre part le terrain près de l'église reste dégagé alors que l'autre moitié est plantée et aménagée plus spécialement pour les logements qui ferment la place. A mi-parcours de l'allée, deux tracés rejoignent les angles Sud sur des trouées entre les batiments. Un bassin marque au Nord ce mi-parcours. Ayant suivi l'allée d'Ouest en Est, on rejoint l'axe créé sur lequel vont se développer les nouvelles constructions.

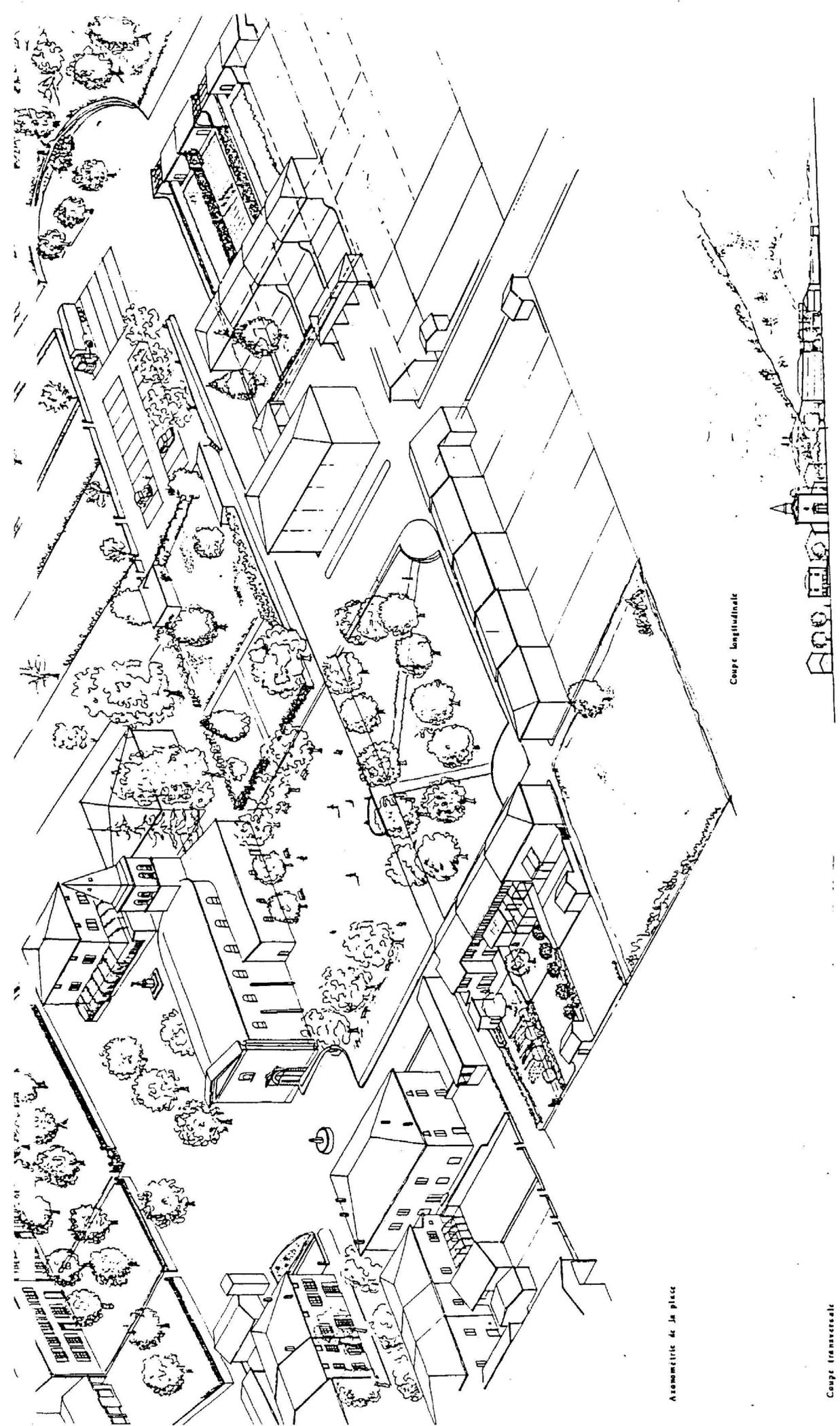
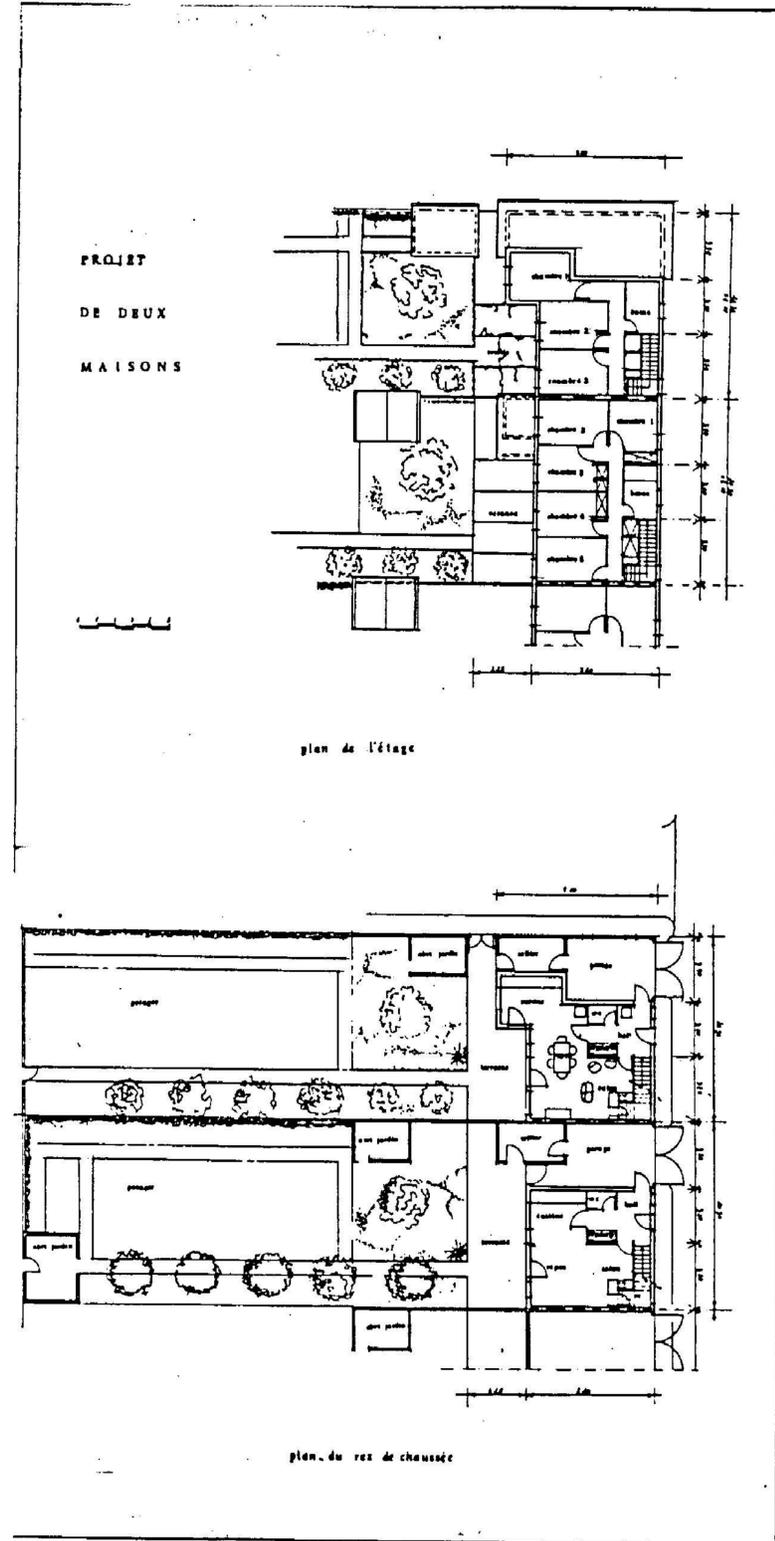


ESPACES PRIVÉS

Le programme de logements reprend quelques principes d'organisation de l'analyse jugée intéressante, à savoir des espaces tampons au Nord et entre public et privé, les orientations des espaces de vie au couchant ou au Midi.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Les techniques de construction se résument en trame de mur pignons de petite portée et en éléments de charpente simples.

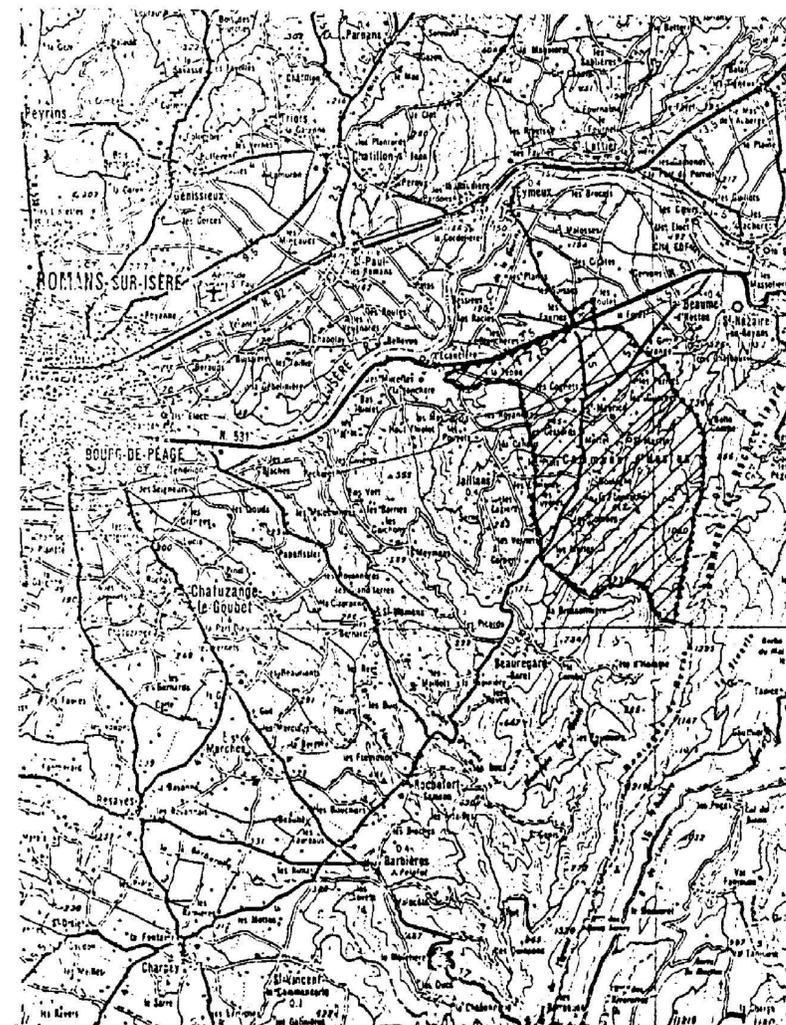
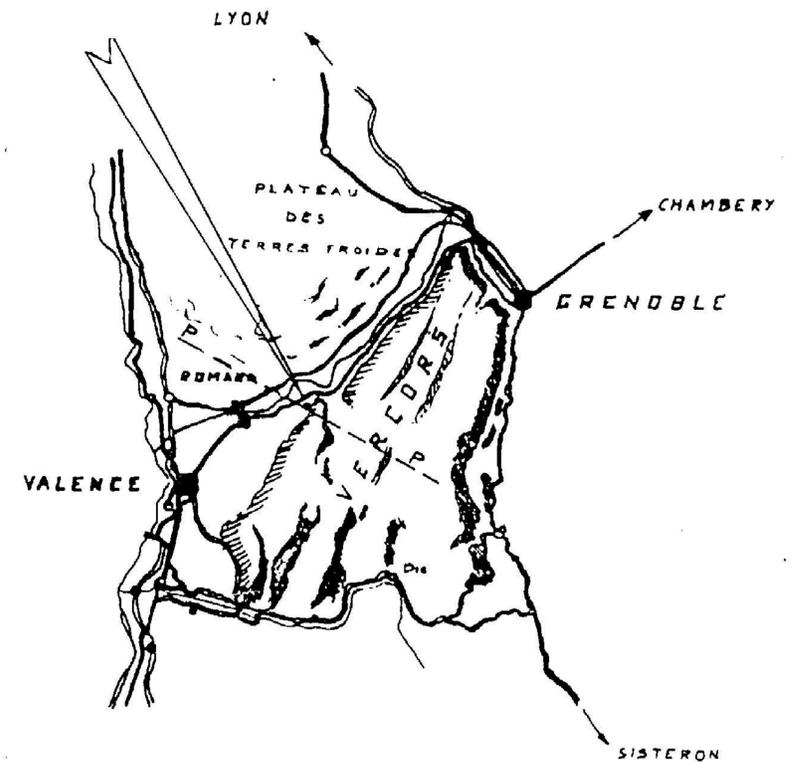


TROISIEME PARTIE

ANNEXES

SITUATION
GEOGRAPHIQUE

La commune d'Hostun s'allonge du Nord au Sud contre le rebord occidental du Vercors. Au Nord, elle est bordée par l'axe Grenoble-Valence venant doubler sur la rive gauche le tracé de l'Isère.



A St-Nazaire-en-Royans, celle-ci sort du couloir qu'elle s'est ménagée entre le Vercors et le plateau des terres froides. Son réseau hydrographique orienté au Nord tourne peu à peu à l'Ouest au bénéfice de la vallée du Rhône. Cette confluence des terrasses de la rive gauche de l'Isère et de la vallée du Rhône permet à une dizaine de communes adossées au

Vercors de s'ouvrir très largement à l'Ouest.

La commune d'Hostun bénéficie de cette exposition Elle est traversée du Nord au Sud par la D.125 reliant les villages de ce rebord.

SUPPORT PHYSIQUE ET PAYSAGES

Un croisement des données géographiques et administratives a déterminé trois zones parallèles à ce rebord.

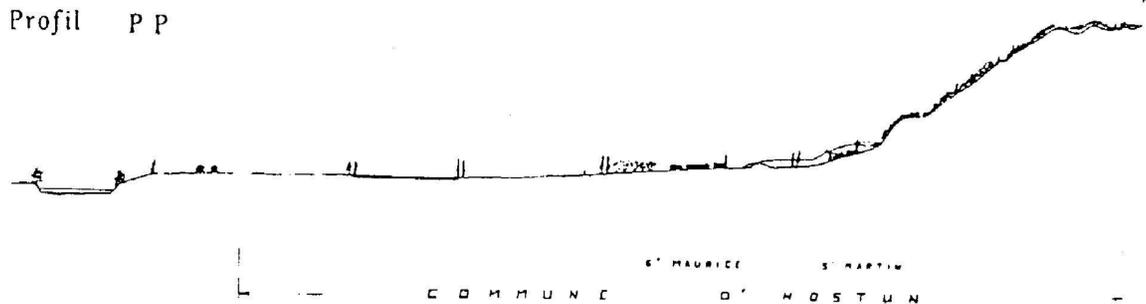
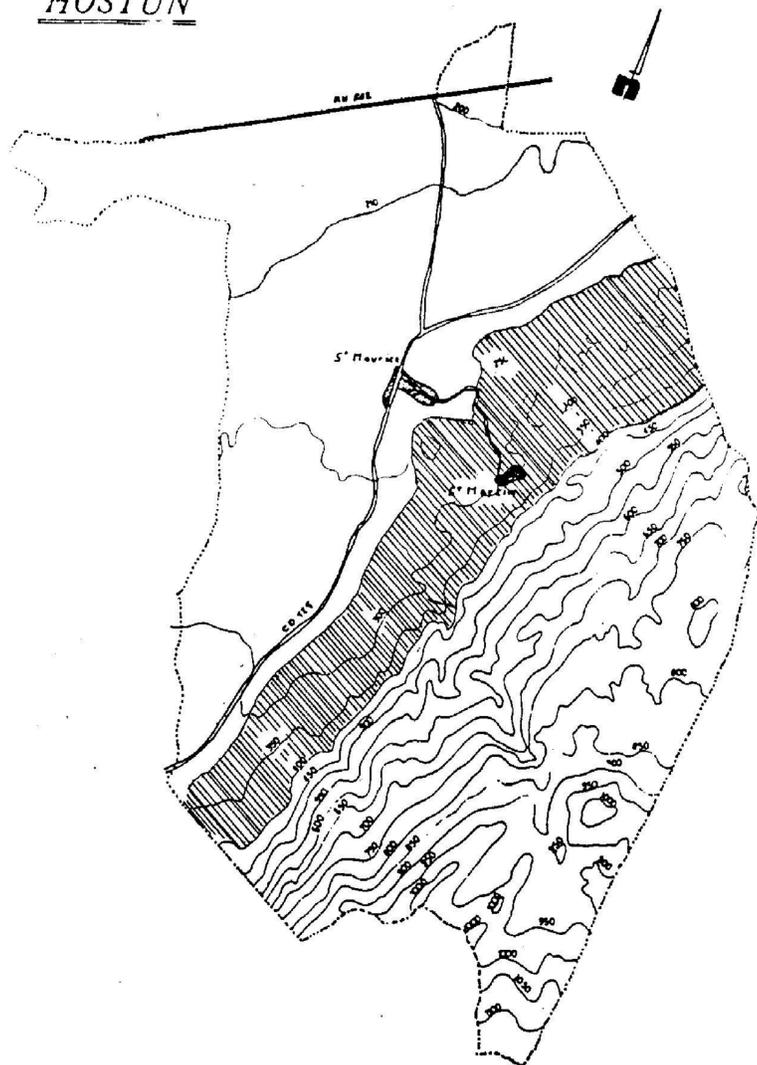
-A l'Est, le Vercors s'élevant rapidement jusqu'à 1100 m ferme le paysage. Les pentes sont occupées par d'importantes masses boisées qui descendent à 400 m environ.

-A l'Ouest, la limite administrative coupe en son milieu une terrasse de la rive gauche de l'Isère. C'est une zone vouée à l'activité agricole et où est implanté le village de St-Maurice.

-Ensermée entre ces deux zones, une zone de colline occupée par des landes et des pâturages cernés de haies. C'est le lieu d'implantation du village de St-Martin.

Profil P P

HOSTUN



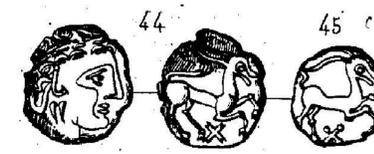
COMMUNE D'HOSTUN

IMPLANTATION HUMAINE

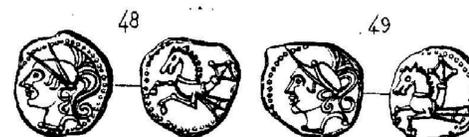
Elles sont principalement concentrées sur cette dernière zone de la préhistoire jusqu'en 1850. Les facteurs de position et d'exposition, quelques spurces sortant du massif du Vercors semblent avoir fait de la zone de colline un lieu d'implantation privilégié durant toute cette période. Différents témoignages en attestent la pérennité à travers le temps. Ce sont:

-Préhistoire. La proximité du site archéologique de St-Nazaire-en-Royans.

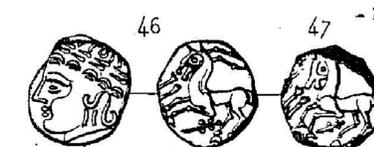
-Vers 259 av.JC. La découverte de pièces gauloises aux abords du village de St-Martin.



CAVARES



ALLOBROGES



OU ALLOBROGES MONTAGNARDS

-Vers 500 av.JC. Les traces de villas romaines au pied des collines, à côté du village de St-Maurice.

L'éthymologie du nom d'Hostun attribué pour une part à camp d'Auguste et l'assertion de cette attribution sur de nombreux documents du Moyen-Âge.

La découverte de tombes burgondes sur la zone de collines au sud de la commune.

-Vers l'an 1000. LE CHATEAU

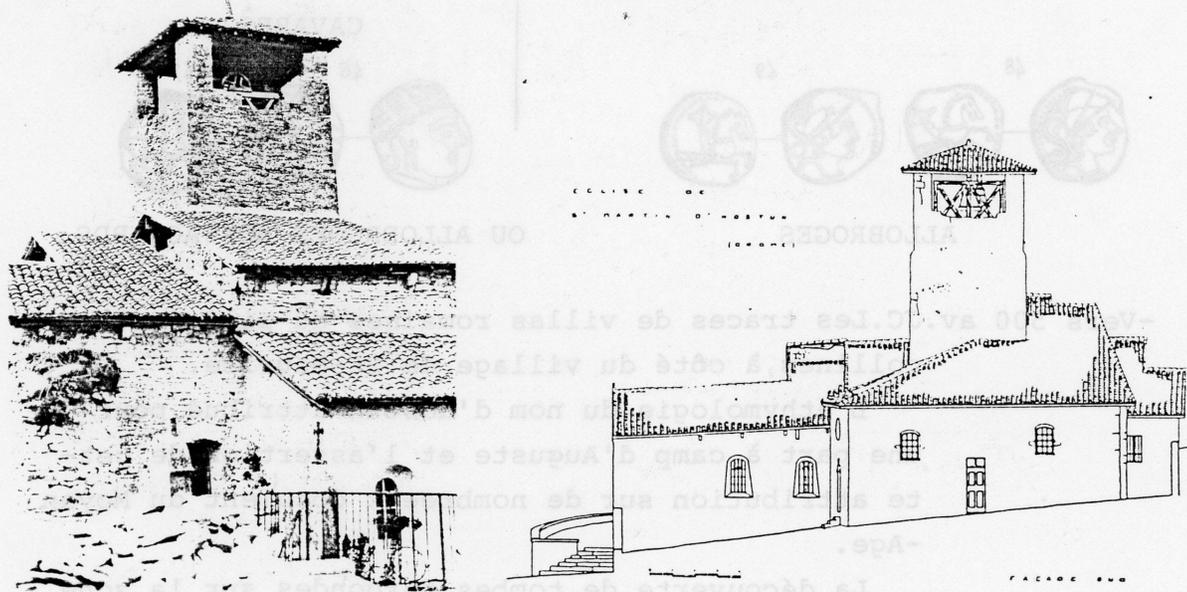


Ruines du château d'Hostun - Façade de la plaine
Reproduction d'un dessin fait par Antonio Chabert en 1887.

En 1057, la lignée des seigneurs qui l'occupent commence à apparaître sur des écrits.

L'EGLISE

En 1090, l'ancienne chapelle d'un couvent de bénédictins est dédié à St-Martin et devient église paroissiale.

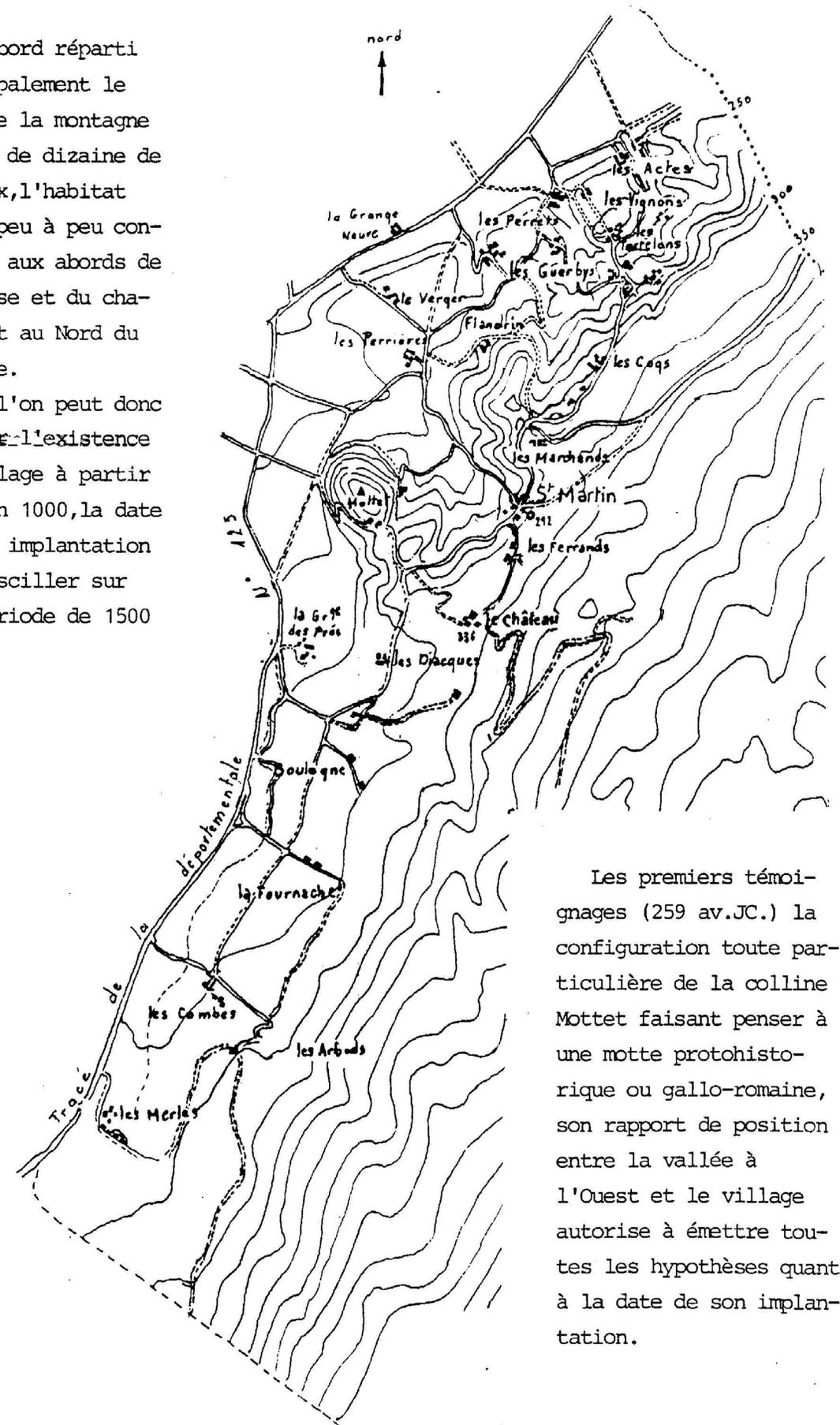


- A partir de 1262, la généalogie des occupants du château va se poursuivre sans interruption jusqu'en 1755.

HABITAT

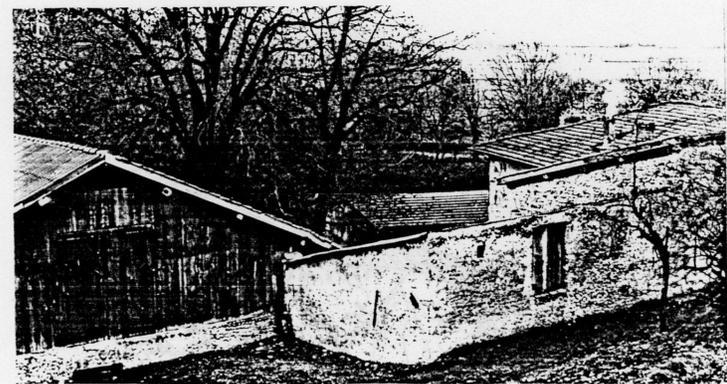
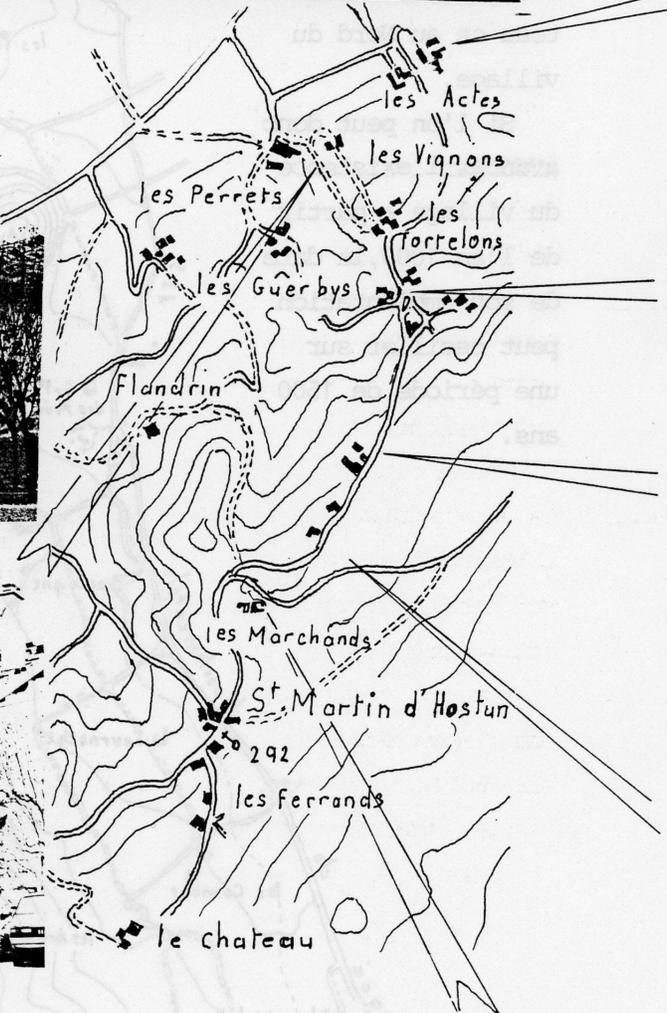
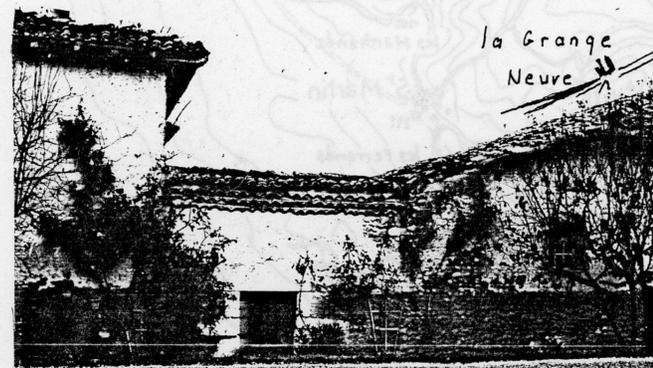
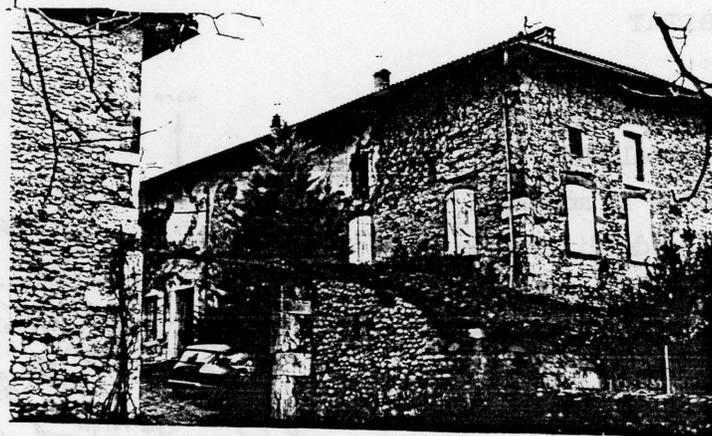
D'abord réparti principalement le long de la montagne en une dizaine de hameaux, l'habitat s'est peu à peu concentré aux abords de l'église et du château et au Nord du village.

Si l'on peut donc avancer l'existence du village à partir de l'an 1000, la date de son implantation peut osciller sur une période de 1500 ans.



Les premiers témoignages (259 av.JC.) la configuration toute particulière de la colline Mottet faisant penser à une motte protohistorique ou gallo-romaine, son rapport de position entre la vallée à l'Ouest et le village autorise à émettre toutes les hypothèses quant à la date de son implantation.

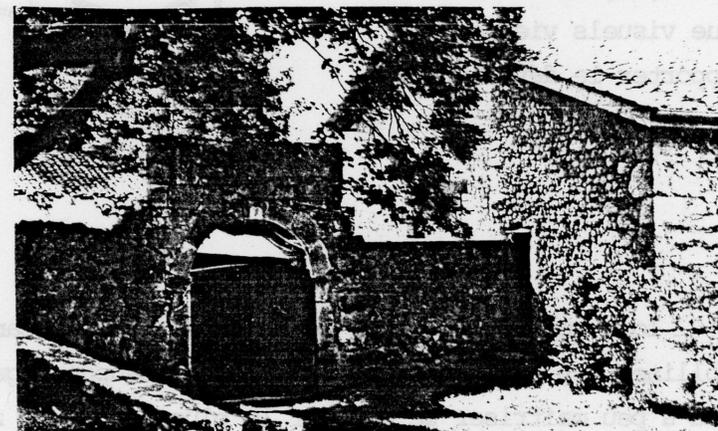
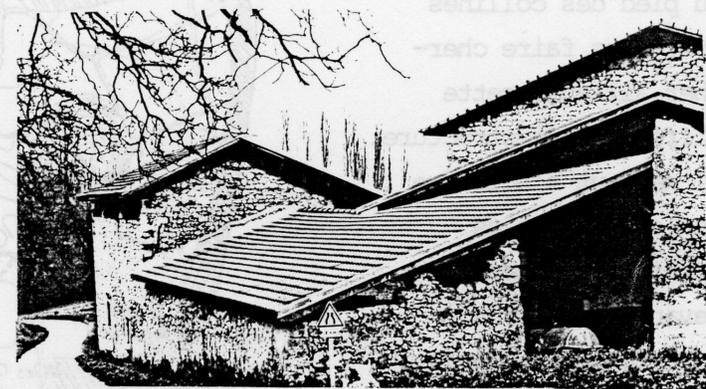
Alors que le hameau de St-Martin prend peu à peu un caractère de chef-lieu avec l'église et la proximité du château, la zone Nord des collines voit l'implantation de fermes en habitats dispersés. Le mode de production, agriculture vivrière et élevage, les besoins de sécurité de



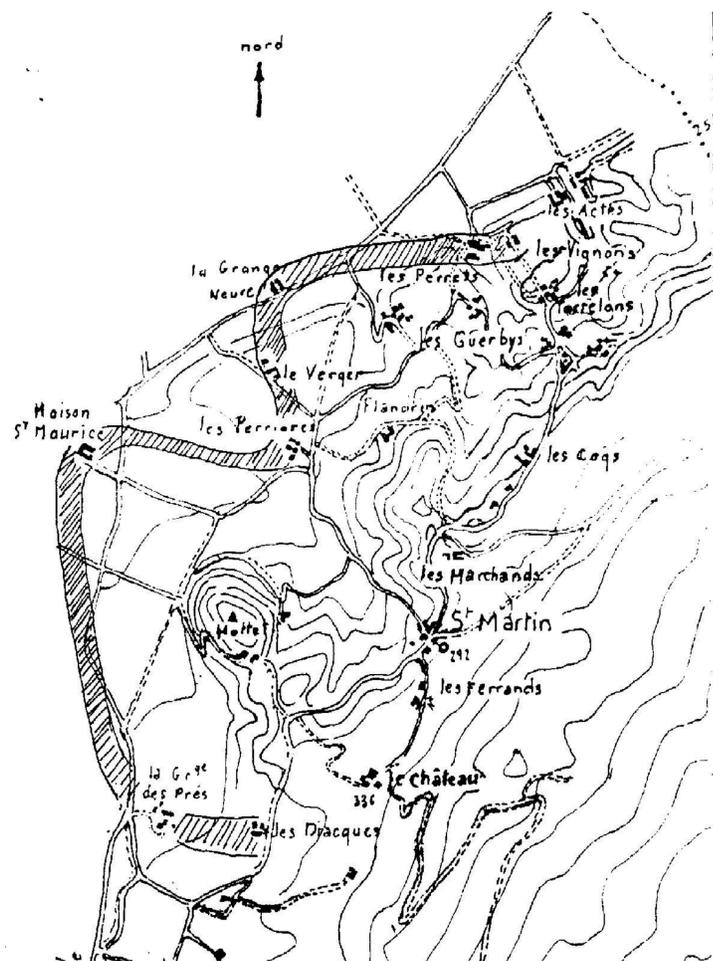
l'époque, château à proximité et terrain à couvert ont alors contribué à rassembler les fermes sur ce dernier secteur alors que la zone de plaine restait peu peuplée.

S'organisant sur un schéma à cour fermée, l'habitat est caractéristique d'une production agro-pastorale.

Les habitations comme les dépendances de ces fermes sont construites en pierres calcaire que l'on extrayait du Vercors.



Il est assez logique de penser que sur un mode d'agriculture vivrière et dans un souci de sécurité, la concentration ait entraîné un morcelage accentué du parcellaire. Mais la juxtaposition d'un grand parcellaire au pied des collines doit nous faire chercher ailleurs cette différence de structure. Il ne peut s'agir que de la présence de domaines seigneuriaux devant des terres roturières. Quelques témoignages autant écrits que visuels viennent en apporter le développement.



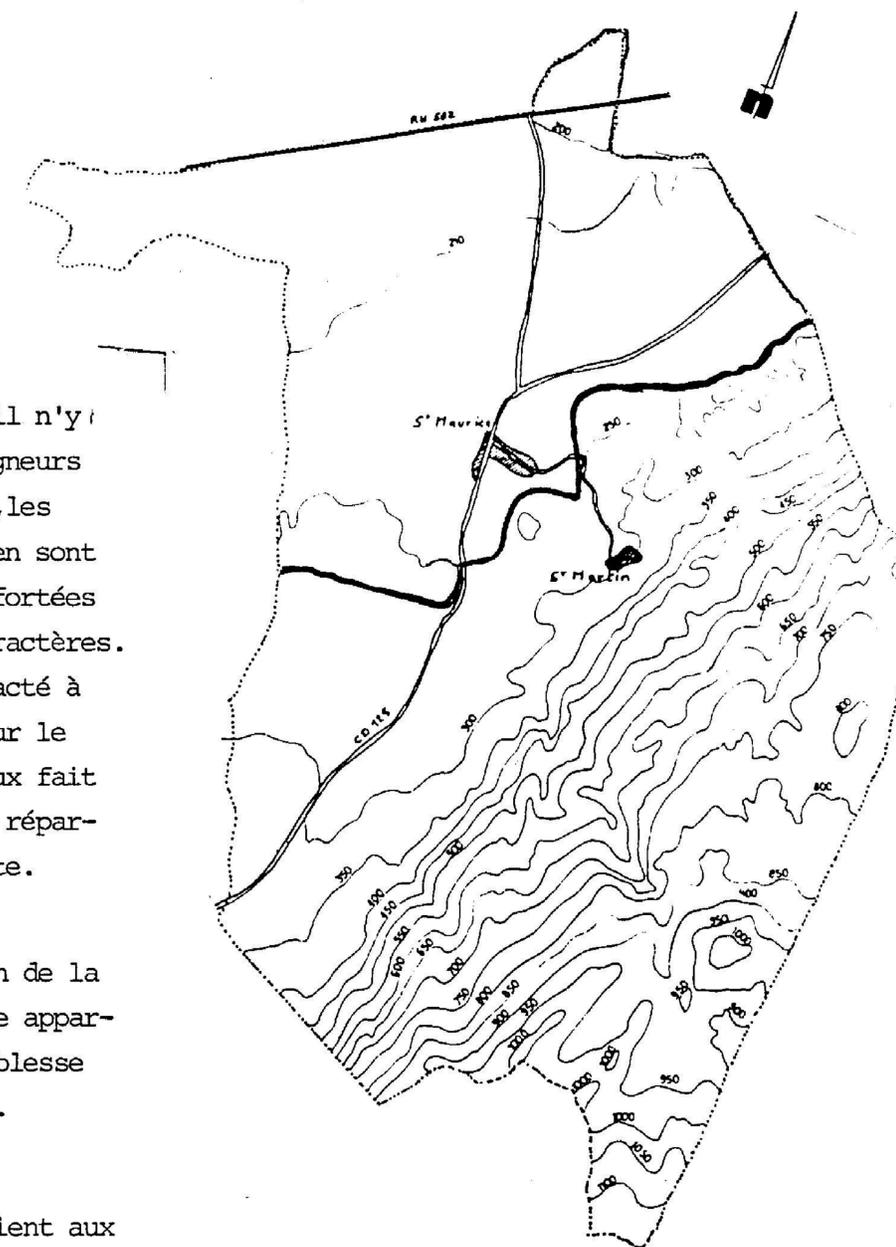
lors que le plus gros de la population se cantonnait sur le secteur de collines, les seigneurs locaux, puis les dauphins, garant de la sécurité ont peu à peu maîtrisé le secteur le plus exposé, la zone de plaine. Ils y construisent des fermes et y installent des "gérants". Elles passeront peu à peu à des privés par baux emphytéotiques ou à l'église par donation. La ceinture de fermes relevant soit d'un ordre religieux, soit des domaines seigneuriaux disposée autour du village de St-Martin caractérisent assez bien cette progression. Elle correspond aussi à la ligne de changement de parcellaire.

En 1723, s'il n'y a plus de seigneurs sur les lieux, les structures n'en sont pas moins confortées dans leurs caractères. Le bail contracté à cette date pour le relevé des feux fait apparaître la répartition suivante.

-70% environ de la zone de plaine appartient à la noblesse et à l'église.

-10% appartient aux appariteurs, vérificateur, témoins, gréffiers et consuls.

C'est ainsi 80% de la zone de plaine qui est occupée. Une quarantaine de personnes occupent la moitié de la surface de la commune et en même temps tous les meilleurs terrains. La zone de colline, les terrasses les plus élevées au Sud, la montagne est laissée à l'usage de la population restante. Certainement 700 à 800 personnes.



La population compte alors 1100 habitants et Hostun est nommé chef-lieu de canton.

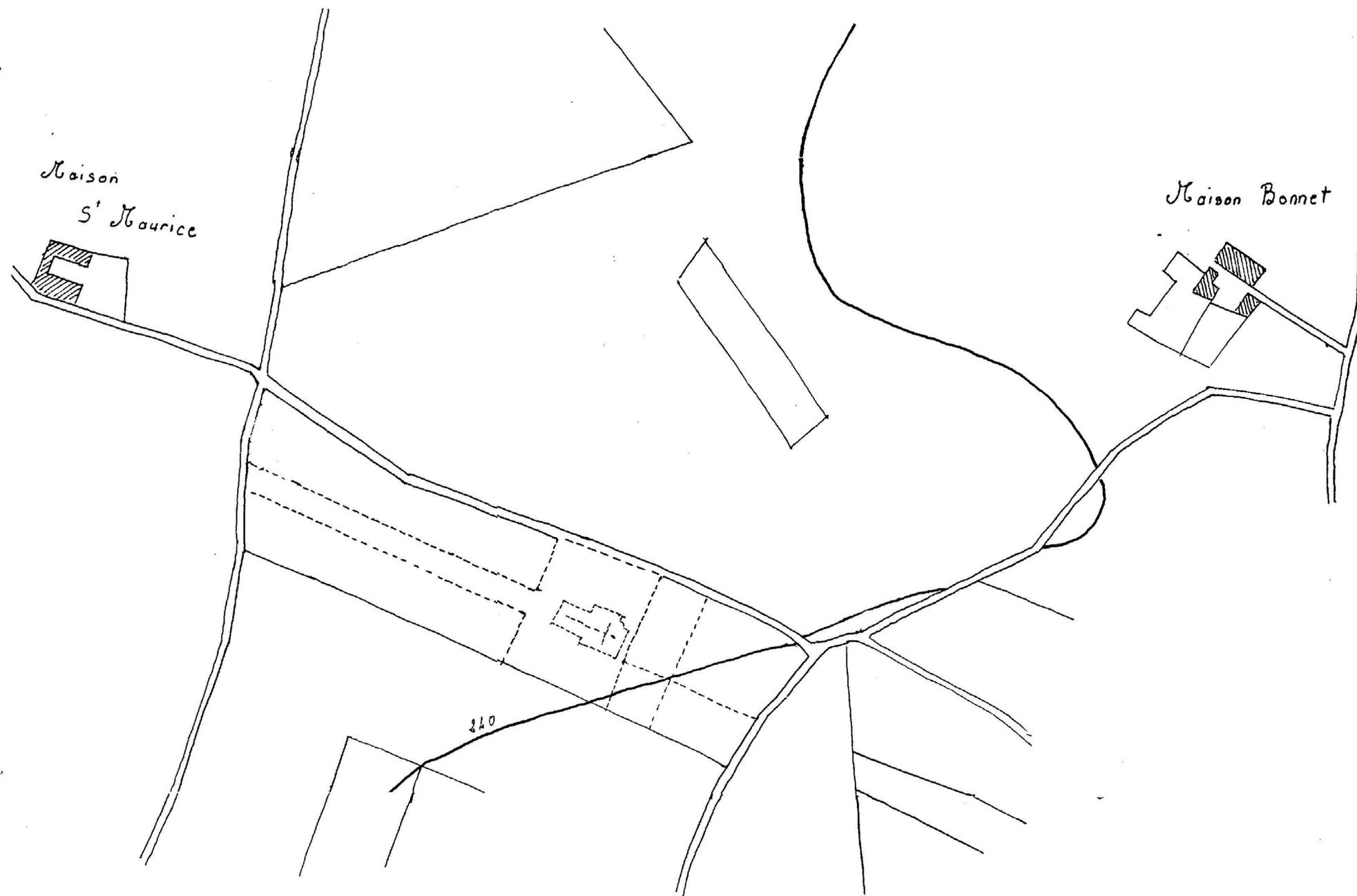
Ce ne sont pas les migrations de population de la colline vers la plaine par le biais des alliances, les quelques découpages parcellaires qui vont en résulter ou les quelques ventes de gré à gré antérieures ou postérieures à la révolution qui vont modifier le contraste établi sur une période allant du Moyen Age à la révolution.

Le premier relevé cadastral en 1804 fait apparaître les mêmes différences aux abords du village de St-Martin.

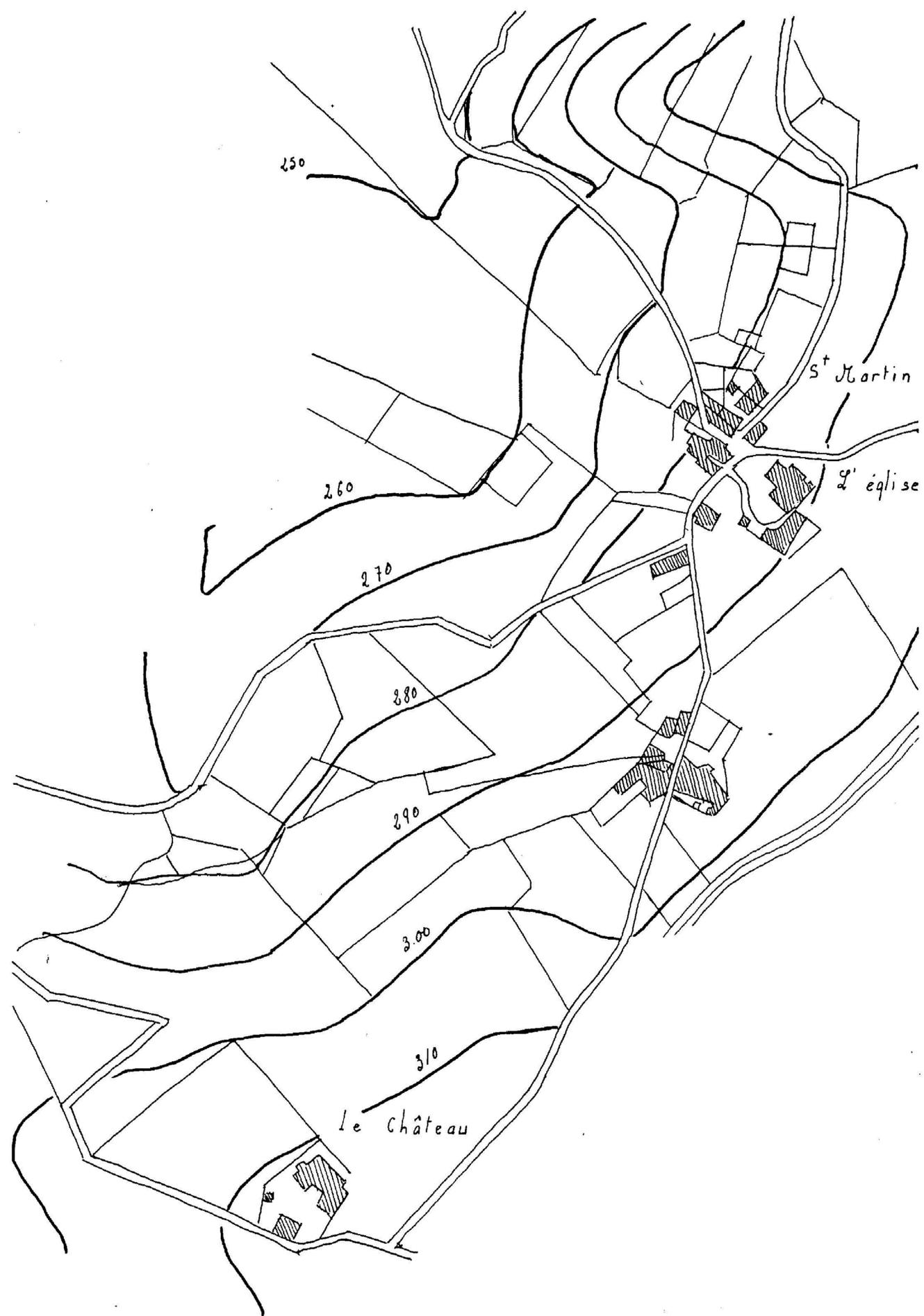


Sur la zone de collines, un parcellaire très morcelé, témoin de petites propriétés.

Sur la zone de plaine, un grand parcellaire, anciens domaines seigneuriaux.



Parallèlement à une confrontation entre deux populations agricoles issues de structures différentes, les difficultés d'adaptation du village de St-Martin se cristallisent autour d'un problème de service culturel. A partir de 1820, le conseil de fabrique fait des demandes répétées de subventions auprès de la mairie pour des travaux de réfection à l'église. Devant le refus des élus de participer à toute dépense relative à l'exercice du culte, le prêtre propose la construction d'une nouvelle église sur la zone de plaine. Sous son impulsion et avec la contribution de quelques propriétaires, la solution est adoptée en 1845. Le nouveau plan d'urbanisme qui lui est adjoint fait mieux apparaître une remise en cause générale du système d'organisation du village de St-Martin. Groupé sous le château en une dizaine de maisons, au fond de deux épaulements collinaire, serré sur un parcellaire étroit, le village présente beaucoup trop de difficultés à s'adapter aux exigences du XIX^{ème}. On a d'autre part quelques difficultés à imaginer qu'il était le chef-lieu d'une commune de plus de 1000 habitants. La construction de la nouvelle église n'en déclenche pas moins un partage en deux de la population.



L'une ayant besoin de s'adapter aux exigences du XIX^{ème} et ayant la possibilité de s'adapter, c'est la population de la zone de plaine, soit environ 350 habitants en 1876.



L'autre pressentant dans la construction d'une nouvelle église la disparition de sa représentation dans la qualité de chef-lieu que détient le vieux village. Ce sont environ 650 habitants recensés à la même date sur la zone de colline.

les problèmes d'adaptation et d'organisation glissent alors à des problèmes humains. Les demandes répétées de la part du vieux village d'une séparation de commune entre les deux zones, la violence des écrits



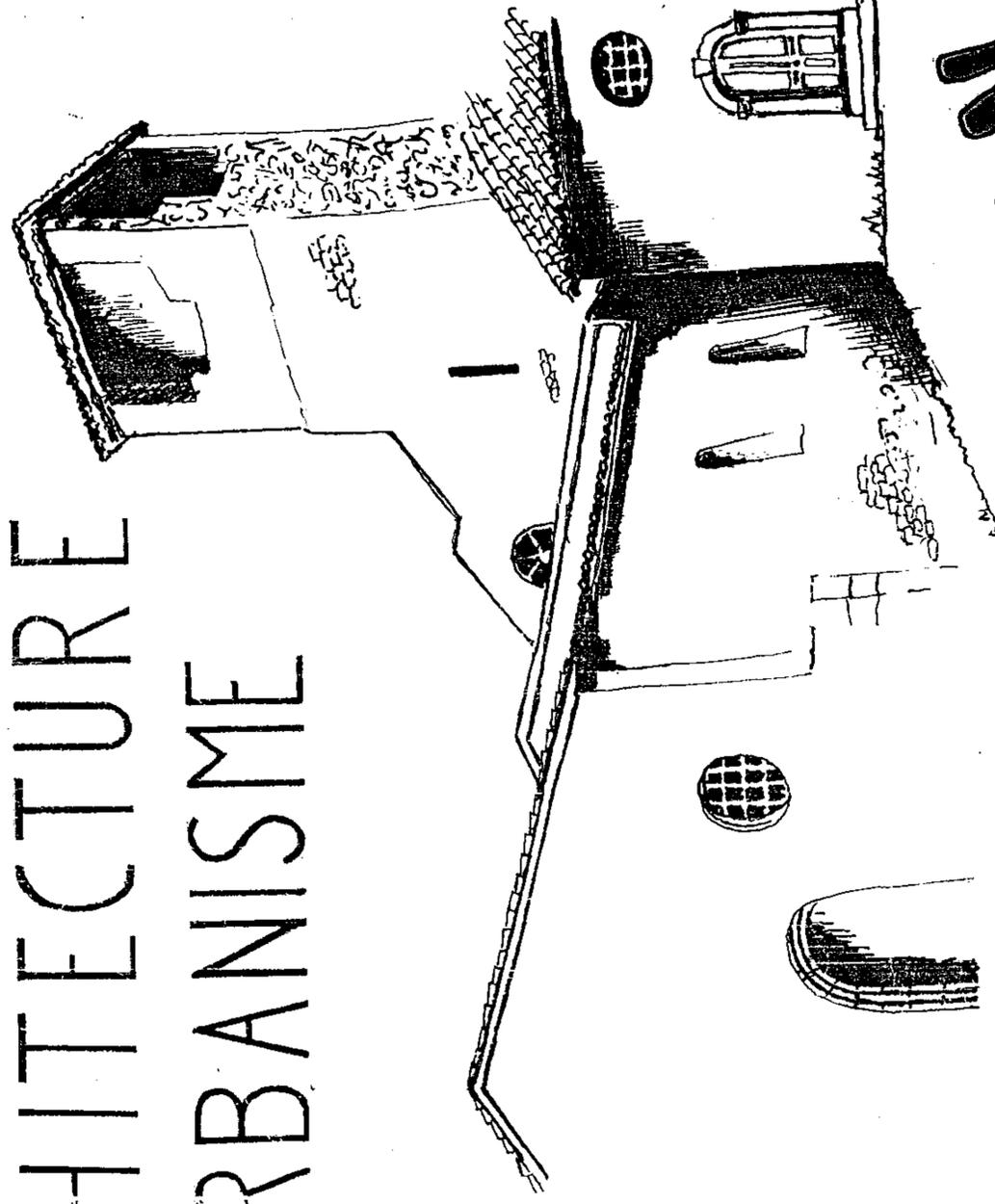
et despositions d'un parti comme de l'autre est a la mesure du contraste établi entre les deux urbanismes. L'analyse urbaine et architecturale du nouveau village en regard de l'ancien constitue la première partie de ce mémoire.

BIBLIOGRAPHIE

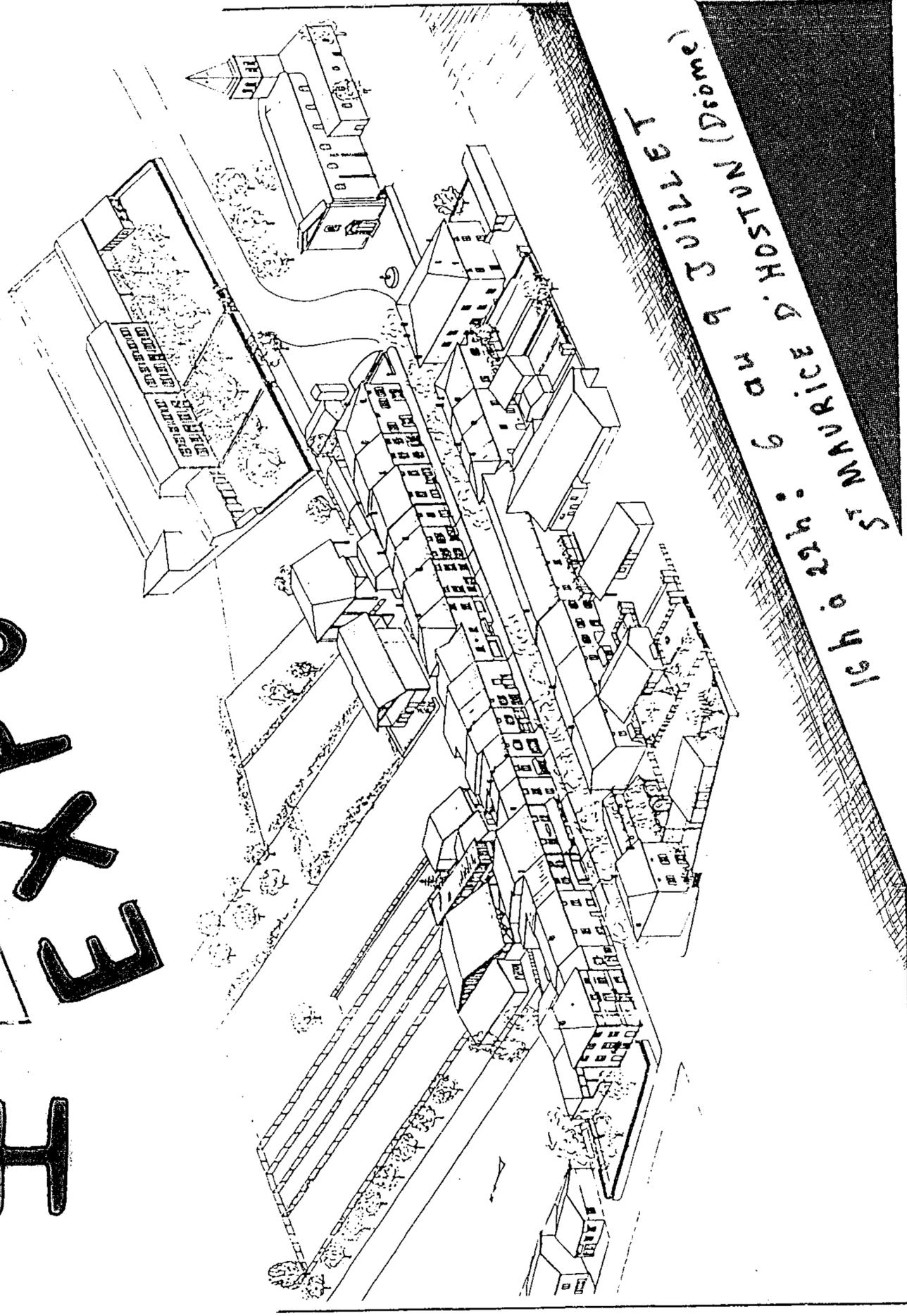
- Philippe PANERAI — Jean-Charles DEPAULE —
Marcelle DEMORGON — Michel VEYRENCHÉ —
" Eléments d'analyse urbaine " — A.A.M. Editions —
Bruxelles — 1980 —
- Camille SITTE
" L'art de bâtir les villes — l'urbanisme selon ses fondements
artistiques " — D. Vincent L'Equerre Ed.
1980 — Réédition de l'édition allemande de 1889 —
- Michel MARIE — Jean VIARD —
" La campagne inventée " — Ed. Actes Sud — 1977 —
- " Habiter et se déplacer en Margeride " —
in " Ethnologie française " — Vol. XI — 1981 — n° 1 — P. 7 à 32 —

ARCHITECTURE ET URBANISME

HOSTON



EXPOSITION



6 MAI 9 JUILLET
5 ANNÉE D'HOSTON (Dixième)
16 h 0 22 h 5